VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

BIEN CONSTRUIRE ENTRE BOULOGNE, MAINE & VIE

CANTONS DES ESSARTS, DU POIRÉ-SUR-VIE, DE ROCHESERVIÈRE ET DE SAINT-FULGENT

caue
DE LA VENDÉE

BIEN CONSTRUIRE ENTRE BOULOGNE MAINE & VIE

CANTONS DES ESSARTS, DU POIRÉ-SUR-VIE, DE ROCHESERVIÈRE ET DE SAINT-FULGENT

caue
DE LA VENDEE

Bruno RETAILLEAU
Président du Conseil Général de la Vendée

240 000 HABITANTS DE PLUS EN 2040 !

Face à cette perspective, la Vendée doit relever le défi d'accueillir cette nouvelle population tout en préservant son cadre de vie.

Nos espaces naturels, nos terres agricoles, nos usines à la campagne, nos bourgs de caractère sont en effet des éléments majeurs de notre identité. Ils sont aussi l'une des conditions de notre attractivité et de notre dynamisme.

Dans ce contexte, construire en Vendée est un acte individuel dont les implications sont également collectives.

Imaginée par le Conseil Général, la collection "**Bien construire au Pays de"** offre aux futurs propriétaires une meilleure connaissance de notre territoire, afin de préserver nos spécificités architecturales tout en imaginant les maisons de demain.

Je souhaite que ce livret soit pour chacun une source d'inspiration et une contribution à notre volonté commune de bâtir la Vendée de demain.

Joël SARLOT
Président du CAUE de la Vendée

LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE UN ESSOR URBAIN REMARQUÉ.

Soucieux de la qualité du cadre de vie en Vendée et de son évolution, le Conseil Général a souhaité créer un outil destiné aux personnes désirant construire ou réhabiliter.

Dans sa mission de sensibilisation et de promotion de la qualité architecturale, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée entend réaliser des guides architecturaux utiles au plus grand nombre.

"**Bien construire entre Boulogne, Maine & Vie**" aborde les cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent. Il se veut autant un moyen de découverte de l'architecture et des paysages qu'un guide pratique.

Destiné aux nouveaux et anciens habitants, mais aussi aux professionnels de la construction et de la rénovation, ce document souhaite offrir une meilleure compréhension du patrimoine de la Vendée et favoriser l'innovation architecturale à la hauteur de l'image de notre département.

YVES AUVINET
Conseiller Général
du canton des Essarts

ALAIN LEBŒUF
Conseiller Général du canton
de Rocheservière

BERNARD PERRIN
Conseiller Général du canton
du Poiré-sur-Vie

WILFRID MONTASSIER
Conseiller Général du canton
de Saint-Fulgent

FORT DE SON DYNAMISME, LE BOCAGE VENDÉEN ACCUEILLE CONSTAMMENT DE NOUVEAUX HABITANTS.

Les cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent participent de ce mouvement : nouvelles constructionset rénovations émaillent les bourgs anciens comme les nouveaux quartiers.

Lieu d'innovation, notre territoire construit chaque jour son identité en s'appuyant sur les racines fortes de son architecture traditionnelle. "**Bien construire entre Boulogne, Maine et Vie**" brosse le portrait de ces architectures bocaines entre patrimoine et création. Ce document se veut une source d'inspiration pour ceux qui désirent construire ou rénover en respectant l'esprit des lieux et les enjeux du développement durable.

En s'appuyant sur ce guide, chacun pourra innover tout en s'inscrivant dans notre territoire et ainsi participer à la qualité de notre cadre de vie.

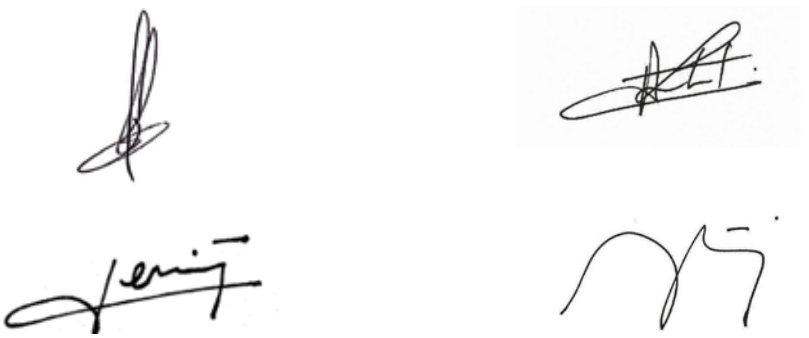

SOMMAIRE

INTRODUCTION 09

LES PAYSAGES 13
LES GRANDS TYPES DE PAYSAGES ENTRE BOULOGNE, MAINE & VIE 14
LE BAS-BOCAGE 18
le bocage fermé 20
le bocage semi-ouvert 20
le bocage ouvert 21
le bocage des Landes de Bouaine 21
les enjeux 22
l'implantation des bourgs 24
le développement des infrastructures 25
bocage et énergie 26
LE PLATEAU CALCAIRE DE SAINTE-CÉCILE 27
LES FORÊTS ET LEURS BRIQUETERIES 28
LES VALLÉES 29
la vallée de l'Yon 29
la vallée de la Vie 30
la vallée de la Boulogne 31
les vallées de la Petite Maine et de la Grande Maine 32
la vallée calcaire du Petit Lay 33

REPÈRES HISTORIQUES 35
QUELQUES DATES 36
LE MOYEN-ÂGE 37
LA RENAISSANCE 38
LE CLASSICISME 39
LE XIX^{E} SIÈCLE : DE LA RELECTURE À LA CRÉATION 40
LE XIX^{E} SIÈCLE : LA BRIQUE ET L'INFLUENCE CLISSONNAISE 41
DU XX^{E} SIÈCLE À NOS JOURS : ENTRE RÉHABILITATION ET CRÉATION 42
PARCS ET JARDINS REMARQUABLES 43

LES DIFFÉRENTES FORMES D'HABITAT ENTRE BOULOGNE, MAINE & VIE 49
LA MAISON RURALE 50
LA FERME ET SA GRANGE 51
LA MAISON DE VILLE 53
LA MAISON BOURGEOISE 54
LA MAISON DE VILLÉGIATURE 55
LA MAISON DES ANNÉES 1950 À 1980 56
LA MAISON D'INSPIRATION TRADITIONNELLE 57
LA CRÉATION ARCHITECTURALE CONTEMPORAINE 58
QUELQUES CRÉATIONS ARCHITECTURALES CONTEMPORAINES 59

MATÉRIAUX ET COULEURS 63
LES MATÉRIAUX 64
ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT 66
LA COULEUR 67

ANNEXES 73
LEXIQUE 75
CARNET D'ADRESSES 80
POUR ALLER PLUS LOIN 83
GLOSSAIRE 85

INTRODUCTION

ENTRE BOULOGNE, MAINE & VIE EN BREF

▲ La Vendée en France.

▲ Les cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent en Vendée

▲ Les cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent en détail.

INTRODUCTION

Construire ou rénover une maison est souvent le projet d'une vie.
Votre forte implication, le rôle fondamental de la maison comme lieu de vie et sa façon de refléter votre personnalité y concourent. Ce projet doit donc se mener de façon raisonnée et cohérente.

"**Bien construire entre Boulogne, Maine et Vie**", portant sur les cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent, vise à faciliter cette démarche et à vous guider.

Ce document décrit les éléments permettant d'identifier, de comprendre le bâti existant, traditionnel mais aussi actuel, et de s'adapter aux paysages ou aux ambiances de chaque lieu. Matériaux, couleurs, formes architecturales vous permettront de les percevoir pleinement : ainsi votre futur projet, enrichi par l'ensemble de ces données tout en respectant l'identité des lieux, s'inscrira dans la continuité de la création architecturale propre à chaque génération.

Le guide "**Conseils pratiques pour bien construire**" complète cette approche locale en abordant les différentes phases de concrétisation et de réalisation de votre maison, du choix du terrain à l'aménagement du jardin, et rappelle des points de réglementation, ainsi que les coordonnées d'autres organismes de conseil qui vous permettront de trouver une information plus spécifique.

En accompagnant votre démarche, "**Bien construire entre Boulogne, Maine & Vie"** vous apportera une contribution pour réaliser une maison où il fera bon vivre.

Le CAUE de la Vendée.

LES PAYSAGES

Les éléments naturels, l'histoire, les traditions agricoles et l'économie ont créé les paysages qui caractérisent les cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent.

Pour habiter ces paysages en harmonie avec leur caractère, il convient de comprendre et de respecter les éléments constitutifs de leurs identités dans vos différents projets.

LES GRANDS PAYSAGES DES CANTONS DES ESSARTS, DU POIRÉ-SUR-VIE, DE ROCHESERVIÈRE ET DE SAINT-FULGENT

- Bocage ouvert
- Bocage semi-ouvert
- Bocage fermé
- Bocage géométrique de Saint-Philbert-de-Bouaine
- Forêt
- Le plateau calcaire de Sainte-Cécile
- Vallées

LES PAYSAGES

Les paysages résultent de la perception de l'étroite combinaison entre des éléments physiques (géologie, eau, topographie, espaces naturels) et l'empreinte humaine (agriculture, infrastructures, bâti).

LE BOCAGE, au sol granitique et schisteux du Massif Armoricain, domine sur l'ensemble du territoire. Il est marqué par des haies et des boisements qui structurent des parcelles pâturées ou cultivées. Son altimétrie moyenne (entre 20 et 100 mètres au-dessus du niveau de la mer) et sa topographie, accidentée sans pour autant être soumise à de grands dénivelés, lui valent l'appellation de Bas-Bocage Vendéen, en comparaison du Haut-Bocage Vendéen dont les collines vallonnées occupent l'est du département et culminent à 290 mètres d'altitude.

Pour autant, ce paysage n'est pas homogène. En fonction de la géologie, de la pédologie, de la densité de la trame bocagère ou de la présence de vallées, des variations apparaissent. Elles créent des micropaysages parfois ponctuels qui rythment la découverte des cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent.

LE CLIMAT

Le climat qui règne en Vendée est de type océanique. La proximité de l'océan Atlantique favorise un temps doux tout au long de l'année. L'intérieur des terres présente un climat plus contrasté que sur le littoral. Les moyennes annuelles de température maximales se situent autour de 16,6 °C, et autour de 7,6 °C pour les températures minimales. Les précipitations figurent parmi les plus importantes du département (moyenne entre 800 et 850 mm/an). L'ensoleillement est dans la moyenne basse. Le réchauffement rapide des terres par rapport aux côtes favorisent la formation de nuages.
Les variations de relief et l'occupation du sol par un réseau végétal dense permettent de réduire la course des vents d'ouest venant de la côte Atlantique.

LA GÉOLOGIE, LE RELIEF ET L'EAU

Le Massif Armoricain, sur lequel se situent les cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent, présente une diversité de roches que l'on retrouve dans les matériaux de construction du bâti. Il est composé de granit pour l'essentiel, de grès et de schiste dont les domaines sont séparés par une grande ligne de faille nord-ouest/sud-est. Cette séparation est le support d'une organisation paysagère légèrement distincte entre ces deux parties, notamment en termes de bocage.

Deux secteurs se distinguent à la marge :

- au nord-ouest, un bassin effondré composé de terres lourdes et argileuses,
- au sud-est du secteur, un morceau de plateau calcaire annonce le Bassin Aquitain plus au sud.

Le relief perçu au quotidien semble montrer de nombreuses variations avec des dessins de collines et de vallées. En réalité, le paysage s'appuie sur un plateau légèrement incliné d'est en ouest, dont l'altitude diminue au fur et à mesure que la côte se rapproche. L'hydrographie montre un réseau dense, façonné par quatre rivières principales et un fleuve (la Vie) qui regroupent de nombreux affluents. Il en résulte un relief tourmenté mais souple, largement ondulé, composé de vallées et de plateaux, avec des jeux de collines qui multiplient les points de vue sur le paysage. Deux de ces rivières majeures ont leur source sur le territoire : la Boulogne et la Vie.

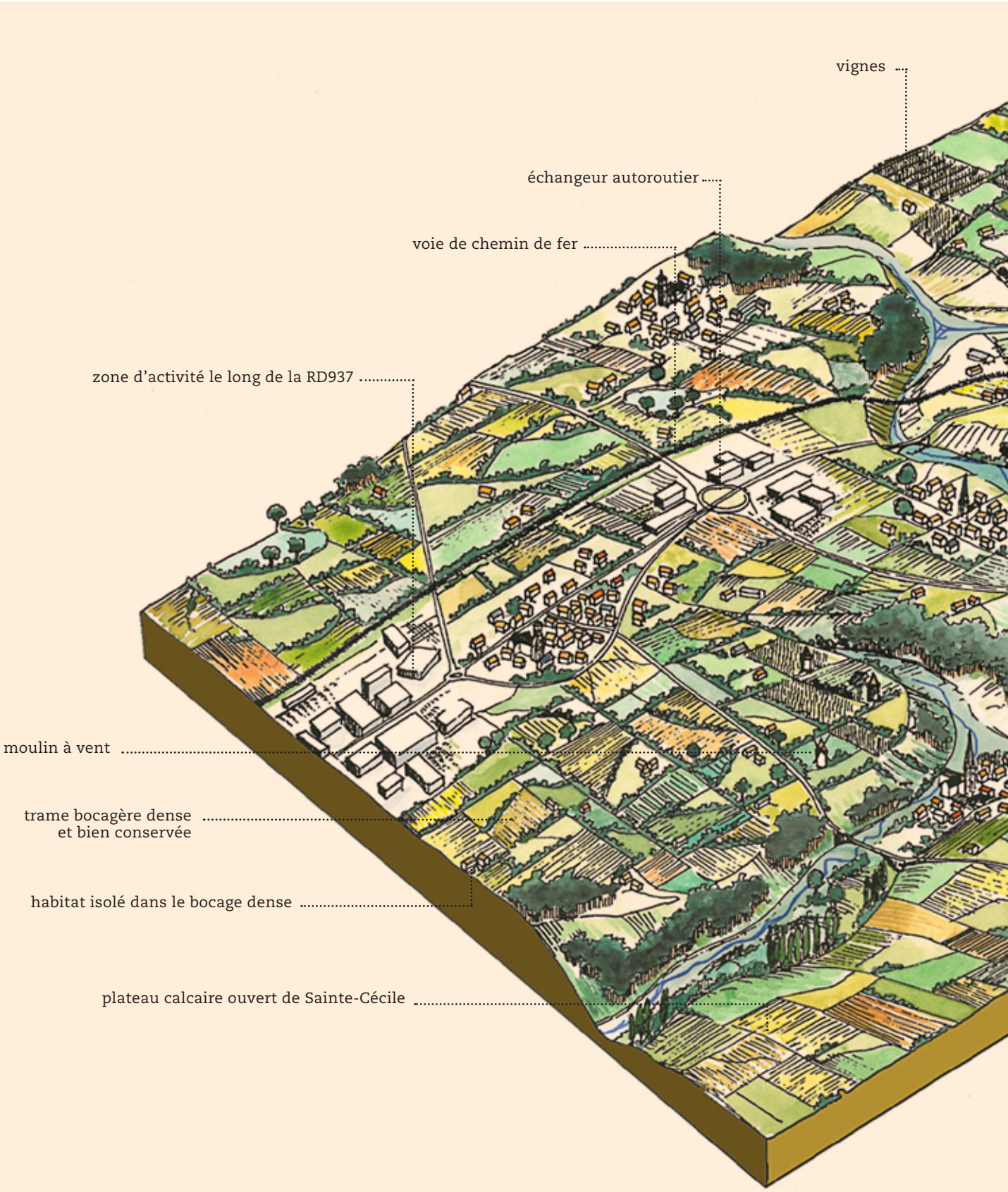
vignes
échangeur autoroutier
voie de chemin de fer
zone d'activité le long de la RD937
moulin à vent
trame bocagère dense et bien conservée
habitat isolé dans le bocage dense
plateau calcaire ouvert de Sainte-Cécile

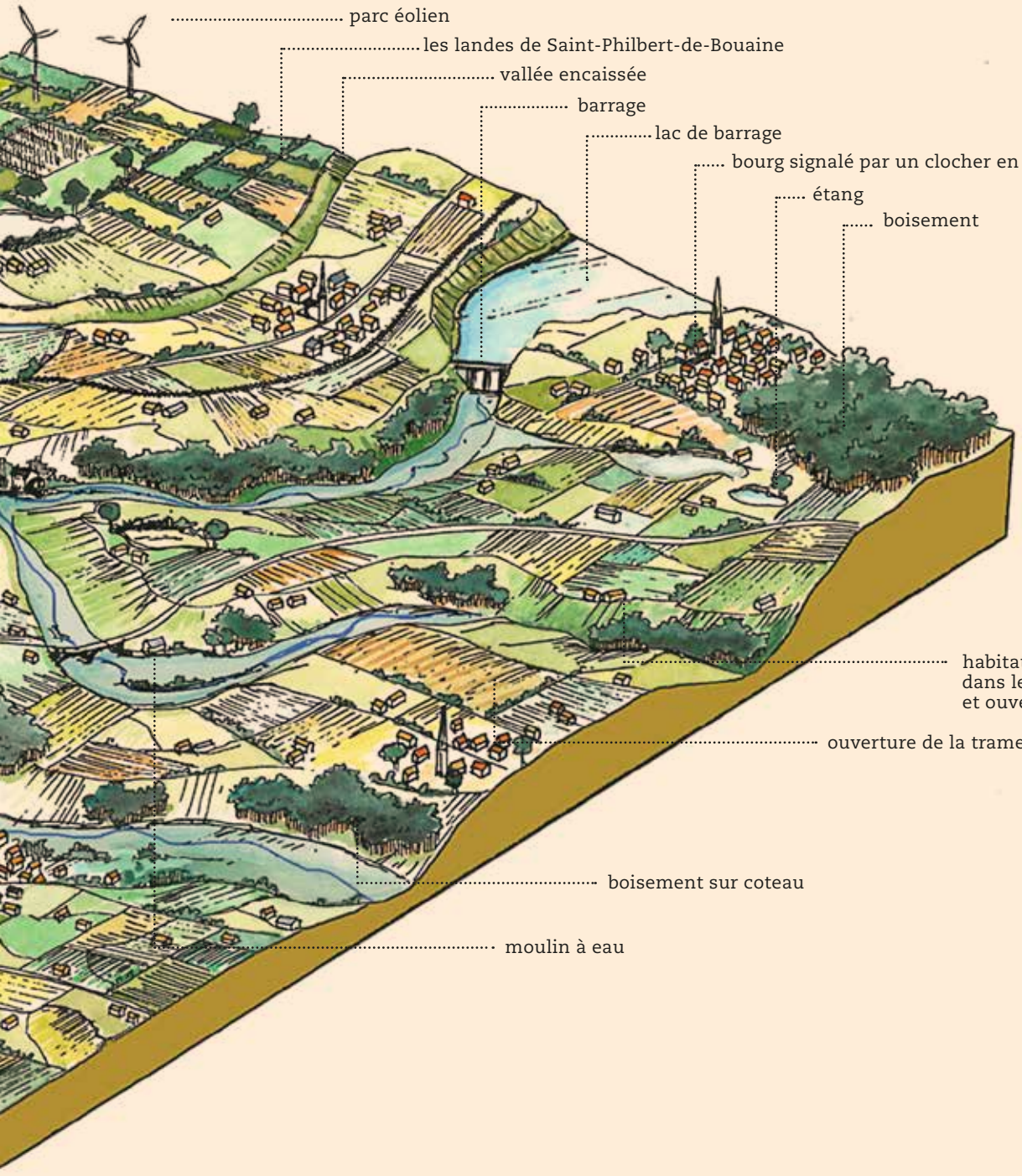
parc éolien
les landes de Saint-Philbert-de-Bouaine
vallée encaissée
barrage
lac de barrage
bourg signalé par un clocher en flèche
étang
boisement
habitat fortement visible dans le bocage semi-ouvert et ouvert
ouverture de la trame bocagère
boisement sur coteau
moulin à eau

LE BAS-BOCAGE

▲ Dompierre-sur-Yon et la vallée de l'Yon, au cœur du bocage.

Le Bas-Bocage est le paysage dominant des cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière, et de Saint-Fulgent.

La haie constitue l'élément structurant du maillage bocager, encadrant des parcelles pâturées et cultivées et bordant des routes sinueuses et peu larges, ainsi que de nombreux chemins creux. Paysage typique de la polyculture élevage vendéenne, le Bas-Bocage est émaillé de boisements, de bosquets, de vignes et de landes, dont les motifs apportent de la diversité à la trame bocagère.

▲ Exemple de haie structurant le maillage bocager du Bas-Bocage.

Dans ce paysage très fermé, les jeux de collines et de vallées encaissées permettent de multiplier les points de vue au gré des ouvertures bocagères, contribuant à créer un paysage aux multiples ambiances. Par endroits, le maillage de haies encore très dense prend des allures labyrinthiques, tandis que sur d'autres secteurs, il s'élargit et offre des vues panoramiques sur des éléments du patrimoine naturel et bâti. La diversité importante des types de haies crée des rythmes variés de perception du paysage : fermeture et cloisonnement des vues, transparences et ouverture, effets de cadrage par des fenêtres valorisant certaines perspectives.

L'habitat très dispersé se répartit entre bourgs, villages ou hameaux de taille modérée dont les fermes ou sièges d'exploitation sont régulièrement répartis sur le territoire. Les bâtiments ne sont pas pour autant très perceptibles du fait de l'abondance de la trame végétale qui les dissimule souvent aux regards et favorise plutôt des effets de mise en scène.

▲ Mise en scène de la perception du bâti dans le paysage par la topographie et la végétation.

LE BOCAGE FERMÉ

Traditionnellement, le bocage constitue un milieu très fermé où les parcelles cultivées et pâturées sont délimitées par des haies sur talus. Cette densité a été maintenue essentiellement sur la partie sud du territoire, grâce à un réaménagement foncier qui a volontairement respecté la trame bocagère initiale.
Ce maillage conservé permet aujourd'hui d'offrir un cadre de vie de qualité tout en absorbant en partie les extensions urbaines importantes des bourgs sur ce secteur. De nombreux étangs et retenues d'eau collinaires (réalisées pour l'arrosage) ponctuent ces secteurs, jalonnant les vallées.

LE BOCAGE SEMI-OUVERT

De structure identique au paysage précédent, le bocage semi-ouvert présente un maillage de haies plus discontinu en raison notamment de réaménagements fonciers et de la mise en place des infrastructures routières et autoroutières. Moins fermé, ce bocage ouvre des perspectives sur les bourgs et leurs franges, les villages ou hameaux dispersés, de nombreux étangs. La forêt domaniale du bocage vendéen, et la forêt du Creux Jaune referment le paysage au sud du territoire, annonçant la proximité de la forêt de la Chaize-le-Vicomte.

LE BOCAGE OUVERT

Au nord du territoire des quatre cantons, le maillage des haies est beaucoup plus lâche s'ouvrant sur de larges plateaux cultivés, évoquant parfois les ambiances de plaine céréalière du sud Vendée. Les vues panoramiques s'ouvrent et révèlent souvent de manière frontale le bâti et au-delà les reliefs des collines vendéennes se dessinant nettement sur l'horizon. De nombreux boisements et la forêt de Grasla referment ponctuellement les perspectives sur ce paysage. Sur les coteaux, les haies, qui jouent un rôle anti-érosif important à la rupture de pente, se font plus présentes et tendent à se mêler aux ripisylves qui habillent les fonds de vallée.

UNE PARTICULARITÉ : LE BOCAGE DES LANDES DE BOUAINE

Au nord du territoire, autour de Saint-Philbert-de-Bouaine, des parcelles géométriques entourées de routes rectilignes marquent un paysage de bocage ordonné et symétrique. Installées sur des terres lourdes argileuses (le terme de "bouaine" renvoie au mot "boue"), des landes occupaient autrefois cet espace qui constituait une zone tampon entre les territoires bretons et poitevins. Leur valorisation par un réseau rationalisé de fossés bordés de haies a généré ce paysage géométrique. Présentes au nord du canton de Rocheservière, les vignes, en régression constante depuis le milieu du XIX^{e} siècle, amorcent les paysages du vignoble nantais. Leur maintien constitue aujourd'hui un enjeu pour la diversité des paysages du territoire.

LES ENJEUX

Les paysages de bocage montrent des signes d'évolution. Les remembrements, la mécanisation du travail agricole, l'augmentation de la taille des parcelles, le changement des vocations agricoles (cultures fourragères et céréalières tendent à supplanter l'élevage) et l'urbanisation contribuent à l'extension de la maille bocagère par la dégradation et la suppression des haies, ce qui se traduit par une ouverture des paysages.

Néanmoins, des politiques de reconquête incitent à inverser la tendance. Depuis quelques années, le Conseil Général propose un Contrat de Paysage Rural aux communes qui souhaitent s'engager dans une approche territoriale de gestion de leur patrimoine bocager.

Après un inventaire exhaustif du maillage bocager hors agglomération (haies, boisements, points d'eau, patrimoine…) et une étude paysagère, des engagements sont pris pour la plantation et la réalisation d'aménagements ruraux. Véritable projet global communal, cet outil permet non seulement d'assurer la qualité des paysages bocagers, mais aussi de stimuler la biodiversité par le maintien des continuités écologiques entre les habitats.

La mise en valeur du patrimoine naturel et du petit bâti vernaculaire des communes complète cette valorisation territoriale avec un volet sensibilisation et formation des acteurs locaux.

LE RÔLE DE RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Le maillage bocager sert de corridors écologiques pour l'ensemble de la faune et de la flore du territoire à condition qu'il possède un linéaire continu. On parle alors de trame verte pour la continuité du végétal et de trame bleue pour l'eau. Le maintien d'un bocage dense assure l'équilibre des chaînes alimentaires, préserve des lieux de vie et de reproduction des espèces animales et développe la diversité des végétaux. La préservation d'arbres creux dans les haies et les boisements offre des cavités naturelles aux espèces cavernicoles (lucane cerf-volant, chouette chevêche…).
Le chêne pédonculé, qui aime les sols frais, constitue principalement la strate arborée du Bas-Bocage avec le chêne sessile plus adapté au sol séchant. Le chêne abrite de nombreux oiseaux dont le geai qui en déplaçant les glands participe à son expansion.

LE RÔLE ANTI-ÉROSIF, ÉPURATEUR ET RÉGULATEUR

Le maillage bocager permet une conservation optimale du sol. Des haies parallèles aux courbes de niveau et les haies sur talus (en rupture de pente entre plateau et coteau) limitent l'érosion en maintenant les sols.
Le maillage bocager, parallèle aux vallées, constitue un élément régulateur de la circulation des eaux et possède une vraie capacité d'écrêtage des crues. Les végétaux le long des berges (ripisylve) permettent aussi de filtrer les eaux de surface chargées souvent de nitrates et/ou de produits phytosanitaires et ralentissent les écoulements lors des crues.

Le maintien des prairies permanentes pâturées en bas de pente et le long des cours d'eau renforce ce pouvoir de filtration.

La qualité et la quantité de l'eau des bassins-versants dépendent étroitement du maintien du maillage bocager et des pâtures dans les zones inondables. Lors d'une révision ou de la création d'un Plan Local d'Urbanisme, le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) impose aux communes la réalisation d'un inventaire exhaustif des haies et des zones humides à l'échelle du territoire communal (diagnostic environnemental). Ce recensement a pour but d'inciter au maintien et à la bonne gestion du bocage ainsi que la préservation des nombreuses zones humides présentes sur le territoire.

▲ Structure de haie sur talus.

LE RÔLE DE BRISE-VENT

Le maillage bocager joue le rôle de filtre et de brise-vent. Pour être efficace contre le vent, les haies champêtres doivent posséder plusieurs strates végétales constituées :

- d'une *strate arborée haute* avec des arbres de haut jet ou taillés en têtard comme le chêne pédonculé et le frêne,
- d'une *strate intermédiaire* composée d'arbres conduits en cépée (taillis) : orme, érable champêtre, charme…
- d'une *strate arbustive* (à base de prunelliers, aubépines, genêts, ajoncs, noisetier, saule cendré…),
- d'une *strate herbacée*.

Ce maillage dense et continu, à base d'essences feuillues, permet de lutter contre les vents dominants d'ouest et de sud-ouest mais aussi des vents froids de nord-est. Il protège à la fois les bâtiments d'exploitations agricoles, les pâtures et champs cultivés mais aussi les habitations.
Quand la maille a été élargie par des réaménagements fonciers en vue de faciliter le travail agricole mécanisé, la protection contre le vent est en général moins efficace.

LE RÔLE DANS L'IDENTITÉ DES PAYSAGES

Le terme de bocage rencontre une résonance forte auprès des Vendéens ; il fait partie intégrante d'une identité territoriale marquée qui s'inscrit tant dans la culture que dans la nature des paysages rencontrés.
Cependant le bocage n'est pas une entité homogène, il se décline selon :

- l'imbrication entre les *différentes formes de végétation* présentes dans ce type de paysage : haies, bosquets, boisements, taillis, futaies, ripisylves, vignes, landes…
- les *types de haies* rencontrés : haies basses taillées avec ou sans arbres, haies relictuelles mixtes, haies relictuelles arborées, haies multistrates, haies arbustives, haies récentes…
- leur *localisation* : en pente, sur un plateau, en bas de versant…
- leur *disposition* et leur répétition dans l'espace,
- leur *gestion* : haies têtards, haies plessées…
- les *essences qui les composent* : chênes, frênes et ponctuellement du châtaignier…

▲ Différents types de haies.

L'IMPLANTATION DES BOURGS

Dans le Bas-Bocage, l'habitat s'organise de manière diffuse : les bourgs, villages ou hameaux sont dispersés sur l'ensemble du territoire. Traditionnellement, le bourg s'organise autour d'une église et d'une place centrale, ceinturées par les habitations à l'alignement.
Selon le contexte paysager, ce modèle d'implantation se décline sous différentes formes.
Les mutations contemporaines tendent à le lisser et le banaliser.

LES BOURGS DE PLATEAU ET LES BOURGS-RUE

Les bourgs de plateau se développent en étoile ou en cercle. Ils s'étendent le long des voies de circulation à partir de leur centre. Les silhouettes de ces bourgs sont souvent des repères très perceptibles sur les plateaux, même si l'on ne découvre pas entièrement l'ensemble de l'agglomération sans y pénétrer.
Les bourgs-rue s'organisent quant à eux linéairement le long d'une voie. Un front bâti continu longe la voie. Souvent excentrés, l'église et les espaces publics interrompent cette continuité urbaine.

LES BOURGS À FLANC DE COTEAU

Forme d'implantation la plus courante dans le Bas-Bocage, le bourg étagé sur le coteau, à mi-pente le plus souvent, domine la vallée et son cours d'eau. À la croisée des chemins, il marque un point de passage obligé pour franchir la vallée. Si le cœur du bourg se situe en général sur le coteau le plus pentu, en promontoire sur la vallée, son extension urbaine se développe sur le plateau voire sur le coteau opposé.

Les jeux de relief, la végétation abondante qui accompagne les vallées, la présence de moulins et d'un pont, favorisent des mises en scène du bâti (vues en plongée ou en contre-plongée). Cette implantation en étages successifs ménage des effets de surprise qui rendent ces bourgs particulièrement pittoresques.

LES BOURGS DE FOND DE VALLÉE

Dans le sud du territoire, la présence de calcaire a induit une implantation atypique du bourg de Sainte-Cécile en fond de la vallée du Petit Lay. L'organisation concentrée de l'habitat à proximité de l'eau dans un bourg compact permet d'économiser les terres calcaires de bonne qualité agronomique.
Ce principe d'implantation évoque celui des bourgs de la plaine calcaire située plus au sud. Le bourg de Sainte-Cécile est mis en scène de manière très particulière grâce à son clocher qui émerge d'une végétation dense et humide (ripisylve).

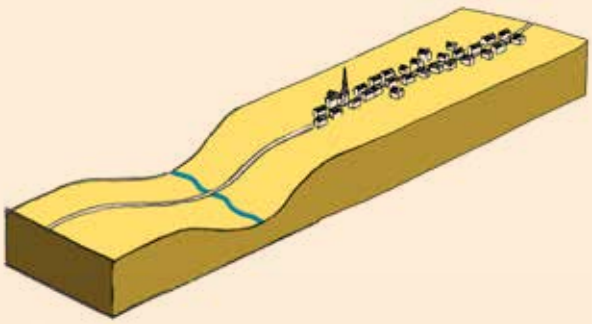

▲ Implantation de bourgs-rue sur un plateau.

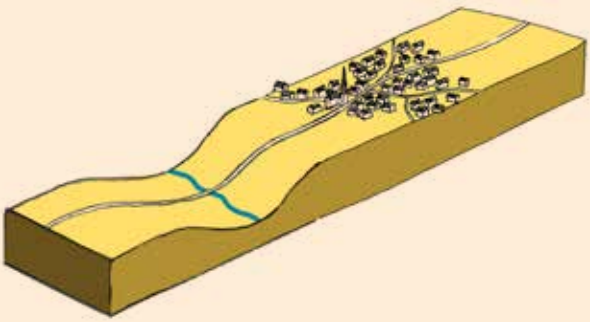

▲ Implantation de bourgs en étoile sur un plateau.

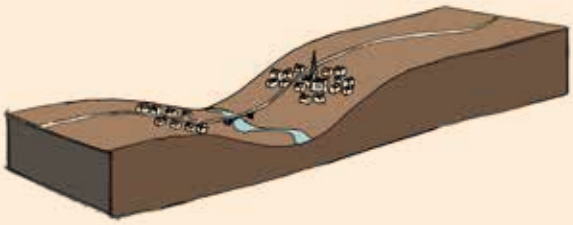

▲ Implantation de bourgs à flanc de coteau.

▲ Implantation de bourgs en fond de vallée.

▲ Zone commerciale et d'activité le long de la RD937, en sortie de l'agglomération de La-Roche-sur-Yon.

▲ Échangeur des autoroutes A87 et A83.

Si les silhouettes traditionnelles des bourgs ont évolué face à la pression de l'urbanisation et arborent aujourd'hui des modèles différents de ceux d'autrefois, les paysages montrent d'autres changements relatifs à l'aménagement du territoire. L'essor des voies de communication, avec la construction des autoroutes A83 (Nantes/Niort) et A87 (Les Sables-d'Olonne/Angers), le doublement des voies, la mise en place de contournements routiers, ont permis un désenclavement certain du territoire.

Profitant de cette opportunité de desserte, des zones d'activités et de nouveaux quartiers d'habitations ont vu le jour, remuant, transformant, façonnant le paysage de manière nouvelle et selon des échelles plus larges. Si ces changements tendent à uniformiser le paysage par l'emploi systématique des mêmes techniques, des exemples de projet bien conduits, bien intégrés ou innovants existent. Ils montrent que la banalisation des paysages n'est pas une fatalité et que chaque territoire peut faire l'objet d'un aménagement qui lui correspond.

En Vendée, "l'usine à la campagne", installée au sein du tissu rural, contribue au dynamisme économique et au rayonnement du département. Les Vendéopôles, zones d'activités départementales, s'installent à proximité des grands axes de circulation sans pour autant s'y coller. L'Ecoparc des Essarts en constitue un exemple récent, appuyé sur des aménagements paysagers respectueux du contexte et de l'environnement.

▲ Contournement des Brouzils.

BOCAGE ET ÉNERGIE

L'évolution des besoins énergétiques et des volontés politiques amènent à générer de nouveaux paysages ; c'est notamment le cas des énergies renouvelables. La Vendée, et particulièrement le bocage, bénéficie de nombreux atouts en termes de production d'énergie. Une vigilance forte doit être portée quant à la mise en œuvre de ces infrastructures nouvelles pour les intégrer au mieux au paysage existant.

LE BOCAGE ET LA PRODUCTION DE BOIS ÉNERGIE

Les haies bocagères peuvent être valorisées grâce à la production de bois énergie sous forme de bois à bûches, de copeaux, de bois d'œuvre et de travail et de produits domestiques. Cette valorisation énergétique des haies dépend de l'entretien du bocage par une population agricole active en constante diminution. Dans les Contrats Paysages Ruraux subventionnés par le département, le potentiel énergétique du bois d'exploitation (filière bûches ou copeaux bois) est établi pour chaque commune en relation avec un plan de gestion des structures bocagères identifiées.

▲ Bâtiment de recyclage des déchets verts au Poiré-sur-Vie.

LE BOCAGE ET L'ÉNERGIE SOLAIRE

Même s'il est plus faible dans le bocage que sur le littoral, la Vendée bénéficie d'un ensoleillement important favorable à la production d'énergie par des panneaux photovoltaïques. Leur intégration sur les toitures dépend de la nature de celles-ci (type de revêtement, inclinaison, exposition) et de leur environnement.

▲ Bâtiment agricole à toiture photovoltaïque.

LE BOCAGE ET L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le vent peut être exploité par l'intermédiaire d'éoliennes. La perception des éoliennes dépend de leur implantation dans le paysage, de leur taille, de leur nombre et de la distance d'observation. Le bocage facilite l'intégration des éoliennes en limitant les vues. Dans la plupart des cas, la mise en place de parcs éoliens est soumise à une réglementation très stricte et à la délivrance d'un permis de construire.

▲ Parc éolien de Bel Air à Mâché.

LE PLATEAU CALCAIRE DE SAINTE-CÉCILE

▲ Les larges parcelles du plateau calcaire sont encadrées de haies éparses. Le paysage s'offre largement au regard. Seuls les bords de cours d'eau coupent ce rythme.

Très peu représenté sur le territoire, le plateau calcaire se prolonge au sud-est en direction de Chantonnay puis de la Caillère-Saint-Hilaire. Il offre un paysage ouvert qui contraste avec les paysages bocagers. Les haies se font plus rares, les parcelles sont plus grandes, et les céréales constituent la production agricole dominante.

▲ Parcelle cultivée du plateau calcaire de Sainte-Cécile.

LES FORÊTS ET LEURS BRIQUETERIES

▲ La forêt de Grasla.

▲ Un usage remarquable de la brique.

La Vendée est l'un des départements français qui compte le moins de forêts et de bois sur son territoire. Les forêts ont nettement régressé au fil de l'histoire. Le nom des Essarts en témoigne, l'essartage consistant à couper les boisements pour conquérir des terres cultivables. Quelques forêts s'insèrent cependant dans le Bas-Bocage :

. la forêt d'Aizenay,

. la forêt domaniale du bocage vendéen (morcelée en trois grands secteurs),

. la forêt domaniale de l'Herbergement,

. la forêt domaniale de Grasla (qui joua un rôle important de refuge pendant les Guerres de Vendée).

Ces ensembles forestiers, aux ambiances fermées singulières, sont constitués essentiellement de feuillus tels que chênes et charmes. Assurant la production de bois d'œuvre, elles ont par ailleurs un rôle attractif pour les habitants et pour les touristes. De petits boisements jalonnent le territoire et participent à la diversité des ambiances du Bas-Bocage.

Les briqueteries sont très étroitement associées à la proximité de ces boisements pour profiter du bois disponible, utilisé comme combustible dans les fours de cuisson. Reconnaissables à leur architecture et en particulier aux matériaux qui reflètent leur activité, elles fabriquaient tuiles et briques à partir de l'argile du sous-sol.
Elles ont aujourd'hui fortement régressé après la seconde guerre mondiale du fait du remplacement de la brique par le béton et l'acier. Ce savoir-faire ancestral subsiste toujours, notamment sur la commune d'Aizenay.

LES VALLÉES

De nombreuses vallées entaillent les plateaux bocagers et rythment la découverte du paysage : la Vie, la Boulogne, la Petite et la Grande Maine, le Petit Lay et l'Yon. Elles participent à la diversité du paysage, en montrant des visages différents selon :

. les sous-sols traversés, influant sur la topographie et l'amplitude des vallées avec leur parcours plus ou moins sinueux,

. le débit d'eau qui se traduit dans le paysage par la largeur de la rivière et le rythme des crues,

. la présence végétale, allant du coteau boisé à la petite ripisylve le long des berges,

. les activités humaines avec notamment les barrages d'eau potable, les retenues d'eau, les anciens moulins à eau…

LA VALLÉE DE L'YON

▲ La vallée de l'Yon.

▲ Le pont de l'Yon à Dompierre-sur-Yon.

Très sinueux, le cours de l'Yon entaille difficilement le plateau cristallin du sud du territoire. Affluent du Lay, l'Yon prend sa source à l'est de la commune de la Ferrière dans la forêt domaniale du Bocage Vendéen.

Il remonte vers le nord pour traverser la commune de Dompierre-sur-Yon. Il poursuit sa course au sud pour se jeter dans la réserve du barrage du Moulin Papon qui alimente en eau potable la ville de la Roche-sur-Yon.

LA VALLÉE DE LA VIE

▲ Lac de barrage sur la vie.

▲ Ambiances variées de la vallée de la Vie selon la saison (en hiver/au printemps).

Seul fleuve du territoire avec ses 62 kilomètres de long, la Vie prend sa source au sud de Belleville-sur-Vie pour se jeter à l'ouest dans l'Océan Atlantique à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Délimitée par des coteaux souvent accentués, la Vie offre deux ambiances contrastées :

- **en amont**, une ambiance fermée avec un cours d'eau étroit, sinueux, confidentiel, bordé d'une ripisylve dense et fournie qui tend à dissimuler le fond de vallée,
- **en aval**, une ambiance plus ouverte avec une vallée plus ample matérialisant la limite entre les communes d'Aizenay et de Maché. La présence du barrage d'Apremont en aval élargit son cours de façon artificielle lui donnant plus d'importance dans le paysage. Support pour des activités de loisirs plus affirmées (sports nautiques, randonnée…), l'eau est omniprésente et est soumise à une gestion fine qui influence profondément le paysage alentour, par des variations de son niveau selon les saisons notamment.

LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'EAU

Le relief joue un rôle important dans les phénomènes d'inondation. Les fonds de vallées et les zones humides constituent des vases d'expansion de crues, qui servent de tampon pour freiner les débordements les plus violents. Le risque d'inondation n'est pas toujours perceptible à l'échelle "d'une vie humaine" (la "crue centennale" peut ne pas se produire sur les 100 dernières années mais 10 fois sur le millénaire, rendant la mémoire de l'événement lointaine). L'amplification des phénomènes météorologiques renforce ces effets et implique une prise en compte élargie du risque pour en limiter au mieux les lourds impacts.
L'urbanisation imperméabilise les sols et accentue ces effets d'inondations. La construction de barrages d'eau potable et de retenues d'eau pour l'agriculture permet de gérer de manière fine le niveau de l'eau.

Ces infrastructures, comme le barrage d'Apremont, diminuent l'aléa mais accroît le risque d'inondation : les variations du niveau de l'eau sont régulées en amont mais en cas de rupture, les conséquences sont considérables.

La cartographie des zones inondables et les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) sont des outils indispensables pour préserver, non seulement les milieux naturels, mais aussi la sécurité des personnes et des biens. Afin de prévenir les risques éventuels à l'échelle des bassins-versants, le PPRI constitue un document de référence réglementaire pour toutes les opérations de planification ou d'aménagement du territoire.

LA VALLÉE DE LA BOULOGNE

▲ La vallée de la Boulogne aux Lucs-sur-Boulogne.

▲ La rive concave, abrupte, fait face à la rive convexe, en pente douce.

Plus longue rivière traversant le territoire, la Boulogne prend sa source au nord-est de Saint-Martin-des-Noyers pour se diriger vers le lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique ; elle marque la limite départementale sur les communes de Rocheservière et de Saint-Philbert-de-Bouaine.
Si elle présente un profil peu encaissé sur la première partie de son parcours, la Boulogne devient par la suite une rivière dont les méandres tourmentés s'insèrent dans des parois abruptes, propices à des mises en scène remarquables. Parfois, de véritables cirques prennent place dans le paysage. Ils témoignent d'un phénomène d'érosion/engraissement des rives de la rivière : la rive concave est la plus abrupte car elle est soumise à l'action d'un courant rapide qui érode la berge. La rive opposée, au débit plus lent, fait l'objet de dépôts d'alluvions qui tendent à adoucir les pentes (phénomène d'engraissement).

RESSOURCE EN EAU ET BIODIVERSITÉ

La préservation de la qualité et de la quantité de l'eau est un enjeu majeur comme ressource indispensable aussi bien pour l'homme que pour la faune et la flore.
L'eau, et les zones humides en particulier, sont des supports majeurs de biodiversité. L'usage de produits polluants (produits phytosanitaires, engrais, médicaments, hydrocarbures…) dans les zones à risque fort met la qualité de l'eau en péril. Les arrêtés préfectoraux de 2010 et de 2011 permettent d'interdire l'usage de ces produits aux abords des points les plus sensibles (rivières, fossés, étangs, mares, puits, avaloirs…).
Des solutions et des pratiques différentes permettent de réduire voire de supprimer l'usage de ces produits. Par exemple, à Rocheservière, les 6 kilomètres de berges sont gérés de manière extensive. Un troupeau de Highland, race bovine rustique adaptée à ce milieu, y est mis en pâture. Il assure ainsi l'entretien des prairies humides tout en maintenant l'ouverture du paysage de la vallée de la Boulogne.

De manière générale, les milieux humides et de fond de vallée sont constamment soumis à des modifications de niveaux d'eau. Alimentés par des sources et des eaux pluviales, les rivières, les ruisseaux et fossés constituent un réseau hydraulique complexe.
Les enjeux environnementaux de la gestion qualitative et quantitative de l'eau doivent donc être considérés à l'échelle de l'ensemble du bassin-versant. Ce système dynamique complexe est particulièrement fragile en Vendée car la ressource en eau potable est vulnérable et liée aux multiples activités (agriculture, industrie, habitat…). Une mobilisation et une sensibilisation de tous les acteurs du bassin-versant sont nécessaires pour répondre efficacement à ces enjeux liés à l'eau.

La diversité du réseau hydraulique et des zones humides associées constituent autant d'habitats variés qui se traduisent par une véritable richesse écologique.
L'interconnexion entre trame bleue (réseau hydrologique et zones humides) et trame verte (maillage bocager) crée à grande échelle un vaste réseau de corridors écologiques entre les réservoirs de biodiversité assurant durablement la pérennité des espèces.

LES VALLÉES DE LA PETITE MAINE ET DE LA GRANDE MAINE

▲ Vallée de la Petite Maine.

La Petite Maine qui prend sa source au nord des Essarts rejoint la Grande Maine à Saint-Georges-de-Montaigu, pour donner la Maine avant de passer en Loire-Atlantique. Ces deux rivières dessinent des vallées très encaissées, au fond plat. Elles montrent des diversités d'ambiances importantes selon la position de l'observateur :

- des ***fonds de vallée plats semi-ouverts*** où se succèdent des prairies pâturées bordées de haies champêtres. La rivière est ponctuée de moulins à eau avec chaussée, de gués, de petits ponts et de villages anciens,
- des ***coteaux boisés denses*** marquant la transition entre le fond de vallée et le plateau,
- des ***plateaux ouverts*** où les champs cultivés sont ponctués de bâtiments agricoles parfois imposants (hangars, bâtiments d'élevage hors sol) avec parfois d'anciens moulins à vent implantés sur les crêtes.

L'UTILISATION DES ÉNERGIES HYDRAULIQUE ET ÉOLIENNE

La force hydraulique des rivières et l'énergie éolienne ont été utilisées par l'homme à travers les siècles dès le Moyen-Âge pour moudre le grain, fouler les draps, tanner ou encore fabriquer le papier. De nombreux vestiges de ces activités sont encore visibles dans le paysage, répartis sur l'ensemble des vallées des quatre cantons. Certains sont conservés et réaménagés, d'autres se dégradent par manque d'entretien et absence d'usage.

Sur les collines, les moulins à vents dressent leur silhouette caractéristique. Visibles de loin, ils se répartissent régulièrement sur les points les plus hauts, là où la prise au vent est la meilleure. Bien souvent, les pales actionnant les mécanismes ont disparu et seule subsiste la tour, parfois rénovée, le plus souvent en ruines.

Plus discrets, les moulins à eau se situent dans la vallée, entourés d'un écrin végétal qui se traduit par des ambiances souvent pittoresques. Leur fonctionnement imposait un aménagement de la rivière par la mise en place d'une chaussée en amont et d'un bief amenant l'eau au bâtiment. La force du courant permettait d'actionner un système d'engrenage complexe composé d'axes, de poulies et de courroies.

▲ Moulin à vent de Bel Air — La Rabatelière, Moulin de la Rabatelière sur la Petite Maine, Moulin du Gué sur le Petit Lay, Sainte-Cécile

LA VALLÉE CALCAIRE DU PETIT LAY

▲ Vallée du Petit Lay.

▲ Vue sur la vallée du Petit Lay depuis les coteaux viticoles.

Long de 120 kilomètres, le Lay regroupe les deux rivières du Petit Lay et du Grand Lay qui s'écoulent en amont. Il traverse l'ensemble des grands types de paysages de la Vendée (bocage, plaine et marais) avant de se jeter dans l'Océan Atlantique. Sur le territoire, seul le Petit Lay est brièvement présent, traversant la commune de Sainte-Cécile qui se situe à l'extrême sud-est des quatre cantons.
À cet endroit, il se fraye un chemin au milieu de terrains calcaires dont la nature contraste fortement avec le granite et les schistes qui composent le reste du territoire. La vallée prend ainsi une morphologie très évasée, où la trame des haies champêtres se mêle à celle des berges du Petit Lay (ripisylve). Cette végétation referme le paysage du fond de vallée, ne libérant pas de vues sur le grand paysage. En revanche, les coteaux doux permettent de grands panoramas s'ouvrant jusqu'au Mont des Alouettes situé à une vingtaine de kilomètres. Quelques vignes accompagnent les moulins qui ponctuent le coteau ouest du Petit Lay.

LA FABRICATION DE LA CHAUX À PARTIR DU CALCAIRE

Quelques fours à chaux témoignent des anciennes méthodes de transformation du calcaire en chaux, matériau utilisé notamment pour la construction et pour l'agriculture. Volumineux, ils se caractérisent par la présence à leur base de petites ouvertures permettant l'alimentation en combustible et d'une rampe d'accès au gueulard, à leur sommet, d'où étaient jetées les pierres de calcaires. Une fois que le processus de combustion était achevé, la chaux vive était récupérée par une ouverture basse, avant d'être "éteinte" par ajout d'eau.

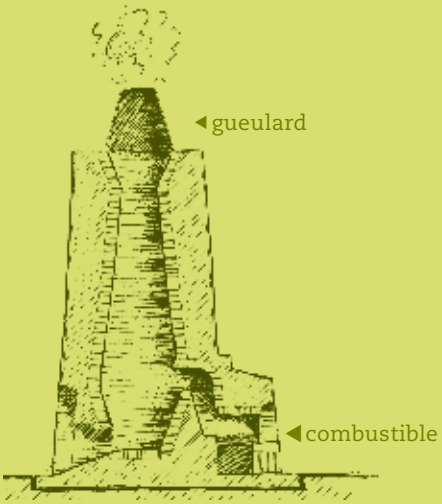

REPÈRES HISTORIQUES

Culture locale, influences extérieures, conquêtes, commerces et activités économiques forgent les formes d'architecture d'hier et de demain.

L'architecture et les paysages, intimement liés, des cantons des Essarts, du Poiré-sur-Vie, de Rocheservière et de Saint-Fulgent sont façonnés par leur histoire riche d'échanges culturels et économiques.

Ce chapitre n'a pas de prétention la faire un exposé complet et savant mais simplement en vous remémorant quelques dates clés, de vous rappeler qu'un lieu développe son identité grâce aux traces toujours présentes de son histoire.

QUELQUES DATES

• Du Néolithique à la conquête des Gaules, ne nous sont parvenues que peu de traces. Ce territoire était traversé par plusieurs voies romaines passant par Saint-André-Treize-Voies en direction de l'Herbergement : la première partant de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et l'autre de Viais. Une autre arrivait au nord d'Aizenay et celle des Lucs-sur-Boulogne traversait d'est en ouest ce pays.

• Du Moyen-Âge au XIXe siècle : à partir du XIe siècle, après les invasions normandes, Guillaume le Grand, comte du Poitou, confie à Guillaume le Chauve, prince de Talmont, la mission de revaloriser les terres dévastées. C'est le début de la féodalité et de la fondation des abbayes de Lieu-Dieu à la Genétouze (1190) et à proximité l'Île Chauvet à Bois-de-Cené en 1130. En 1210, la fondation des Fontenelles au sud de ce pays fut la dernière fondation monastique de la période médiévale en Bas-Poitou. Ancienne forteresse du XIe siècle, le château des Essarts est remanié au XVe siècle. À l'est, les châteaux d'Apremont et de Palluau, dont les chevaliers et soldats participent aux expéditions de Guillaume le Conquérant, sont en relation étroite. Le démantèlement des châteaux du Bas-Poitou en 1628 et les Guerres de Religion vont ruiner ces édifices médiévaux.

• Du XIXe siècle à nos jours : les évolutions techniques modifient les modes de production comme en témoignent de nombreuses petites entreprises (briqueterie). Les pratiques agricoles évoluent vers l'agriculture et l'élevage en intégrant les techniques modernes. Et une nouvelle dimension économique se dessine avec le tourisme vert et patrimonial.

QUELQUES DATES POUR MÉMOIRE :

- 1337 : Début de la Guerre de Cent Ans.
- 1562 : Début des Guerres de Religion entre catholiques et protestants.
- 1598 : Édit de Nantes.
- 1685 : Révocation de l'Édit de Nantes, début des dragonnades.
- 1787 : Édit de Tolérance.
- 1789 : Révolution Française. Création des départements.
- 1791 : Soulèvement des Vendéens, le pays est dévasté.
- 1804 : Concordat.
- Seconde moitié du XIXe siècle : Début de la Révolution industrielle.
- XXe siècle : Essor de l'artisanat et de l'industrie locale.

À l'évangélisation de la Vendée au XIe et XIIe siècle, le patrimoine religieux connaît un essor important. Les églises se multiplient à cette période. Les prieurés bénédictins dépendants de l'Abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm sont La Merlatière, Sainte-Cécile et Sainte-Florence. Les églises romanes se caractérisent le plus souvent par des silhouettes trapues propres à ce style, mais également une sobriété dans les volumes. Les façades sont quant à elles très fermées et parfois décorés de modillons ou de voussures comme à l'ancienne église de Belleville-sur-Vie.

Les points stratégiques militaires sont mis en place à l'époque féodale. Les nombreux conflits entre les petits seigneurs laissent place à la création d'alliances pour faire face aux Invasions Normandes. C'est alors la création des Châtellenies.

Modillons et portail de l'église, XIIe siècle, Beaufou ▶
(1) fronton,
(2) petite baie étroite,
(3) contrefort plat à glacis,
(4) portail à voussures.

▼ (1) Église Saint-Jean, XIIe-XIIIe siècles, La Merlatière ; (2) Ancienne abbaye du Lieu-Dieu, fin XIIe siècle, La Genétouze ; (3) Prieuré Notre-Dame-de-Bellenoue, XIe-XIIIe siècles, Le Poiré-sur-Vie ; (4) Façade de l'ancienne église, fin XIIe siècle, Belleville-sur-Vie ; (5) Château de l'Herbergement-Ydreau, XIe-XVesiècles, L'Oie ; (6) Porte d'entrée et tour carrée du château, XIIe-XIIIe siècles, Les Essarts.

LA RENAISSANCE

L'architecture portée par un développement culturel important, tranche avec les bâtisses austères et fortifiées de la période médiévale. Les bâtiments y gagnent en élégance et en confort. Les nouvelles demeures seigneuriales, les logis, s'ouvrent sur les jardins. Plus proche d'une métairie que d'un château, ils regroupent autour d'une cour le logement du "maître" et les bâtiments agricoles.
Le corps principal d'un logis se compose d'une façade sobre aux proportions élégantes.
Sur les côtés, les bâtiments font aussi l'objet d'un soin particulier, avec leurs ouvertures plus étroites et leurs murs de pierre brute. On peut entrevoir la basse-cour depuis la porte charretière.

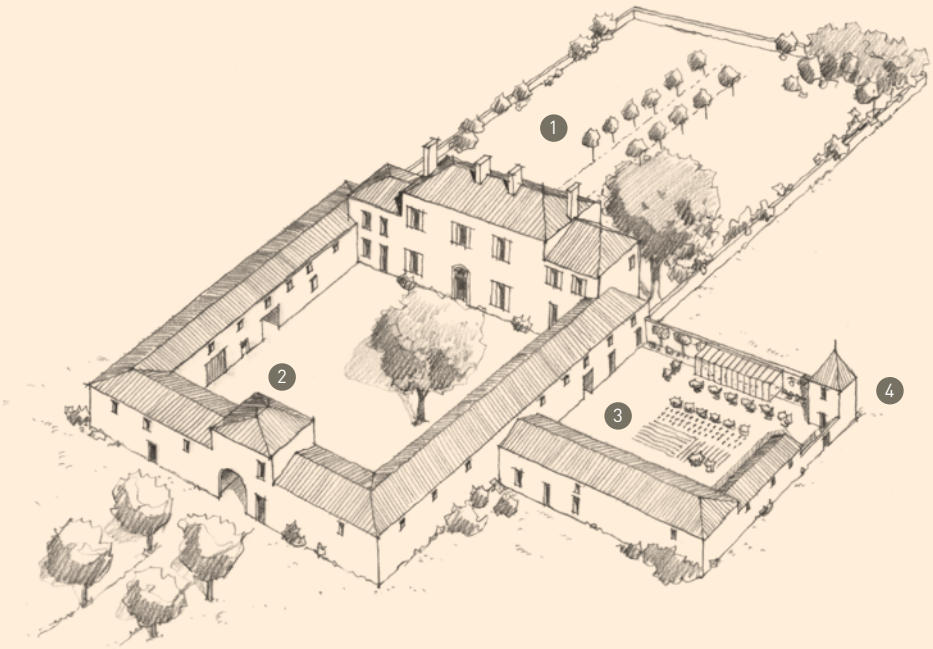

◀ Un logis "type".
(1) jardin,
(2) basse-cour,
(3) potager,
(4) fuie.

▼ (1 & 2) Façade côté jardin, logis de La Chabotterie, milieu du XVe siècle, Saint-Sulpice-le-Verdon. Ce logis est emblématique de la période Renaissance tant par son architecture que par son jardin ; (3) Château de la Grève et sa tour poivrière, XVIe siècle, Saint-Martin-des-Noyers ; (4) Logis, XVe, Sainte-Cécile.

LE CLASSICISME

L'architecture classique fait référence aux ordres grecs. Elle reflète une volonté de régularité et d'ordonnancement inspirée d'une antiquité idéalisée. Quelques bâtiments typiques de cette période sont encore visibles mais ce style se perçoit surtout par les ajouts néoclassiques du XIXe siècle : fenêtres, lucarnes, décors tels que les frontons… Les logis suivent l'évolution de l'architecture. Le corps d'habitation adopte les codes du classicisme dans un esprit ornementé, alors que les communs reflètent ce mouvement de façon plus sobre.

▲ Une porte de style classique.

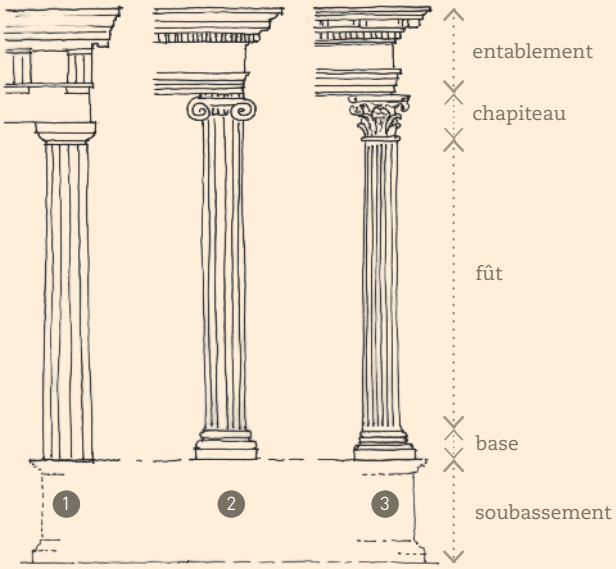

▲ Les trois principaux ordres grecs :
(1) **Ordre dorique** : colonne sans base et à chapiteau simple.
(2) **Ordre ionique** : apparition de la base et chapiteau à volutes.
(3) **Ordre corinthien** : base travaillée et chapiteau au décor complexe de feuilles d'acanthe.

▼ (1) Château, XVIIe-XIXe, La Rabatelière ; (2) logis de Villars, XVIIe siècle, Sainte-Cécile ; (3) dépendances, Château de la Marronnière, Aizenay

LE XIXE SIÈCLE : DE LA RELECTURE À LA CRÉATION

Les constructions du XIXe siècle s'inspirent des différents courants les ayant précédés : rigueur du classicisme, ornementation du gothique, richesse de la renaissance…
À ces formes s'ajoutent les techniques de construction nouvelles : utilisation de la brique, pose à pierre vue de moellons. La diversité des formes, des volumes, des textures et des couleurs donne vie à des façades dynamiques.
Parfois privés à l'origine, une bonne partie de ces bâtiments, par leurs dimensions et leurs qualités architecturales, ont trouvé un usage public par la suite. Cette qualité leur permet aussi d'être support à des réhabilitations de qualité pour des projets publics comme privés.

La fin du XIXe siècle voit un renouveau de l'architecture religieuse, particulièrement vivace dans le nord de la Vendée. De nouvelles églises apparaissent, s'appuyant parfois sur des vestiges l es édifices précédents ou érigées de toutes pièces. Ce regain d'engouement fait émerger des projets audacieux, relecture des bâtiments marquants romans et gothiques, ou fait preuve d'une certaine créativité inspirée de références plus internationales. Les tendances éclectiques et modernes se développent.

▲ (1) Château du Rortheau, XIXe, Dompierre -sur-Yon ; (2) Le Logis, XIXe siècle, Saint-Sulpice-le-Verdon ; (3) Hôtel de Ville, Belleville-sur-Vie ; (4) Manoir de la Thébline, XVIe-XIXe siècles, Les Brouzils.

▲ Château des Lucs-sur-Boulogne.

▲ (1) Église Saint-Benoît, début XXe siècle, Aizenay : chevet en forme de rotonde inspiré du Saint-Sépulcre de Jérusalem ; (2) église Saint-Pierre, XIXe siècle, Les Essarts : seule église à deux flèches en Vendée ; (3) Église Saint-Pierre, début XXe siècle, Les Lucs-sur-Boulogne ; (4) Église, fin XIXe siècle, Saint-Sulpice-le-Verdon : édifice influencé de style roman et byzantin.

LE XIXE SIÈCLE : LA BRIQUE ET L'INFLUENCE CLISSONNAISE

La révolution industrielle influence largement l'architecture en apportant des techniques novatrices et en facilitant par le réseau ferroviaire, le commerce de matériaux jusqu'à présent rares car coûteux en transport. C'est l'émergence de nouveaux matériaux comme la brique que l'on insère dans une architecture toujours empreinte d'un vocabulaire gothique ou classique. La proximité de la région de Clisson influence donc cette architecture sous des formes très variées et créatives. La brique, facilement mise en œuvre, peut être utilisée comme élément structurel ; elle encadre les ouvertures et souligne les chaînes d'angle. Elle est utilisée seule ou en alternance avec la pierre blanche de calcaire. À la fantaisie clissonnaise, les gares et les bâtiments fonctionnels préfèrent une architecture plus rigoureuse.

▲ (1) Ancien relais de Chasse, Bazoges-en-Paillers ; (2) Dépendances, milieu du XIXe siècle, château du Rortheau, Dompierre-sur-Yon ; (3) Dépendances d'un château, Les Brouzils ; (4) Maison, lieu-dit "Grezay", Les Essarts ; (5) Grange, L'Herbergement ; (6) Gare, Belleville-sur-Vie ; (7) Ancienne gare (transformée en office de tourisme), Aizenay ; (8) Chapelle de la Piéta, XIXe siècle, Parc de la Salette, La Rabatelière.

▼ L'usage de la brique reste vivace de nos jours comme à la Briqueterie Gauvrit sur la commune d'Aizenay.

DU XXE SIÈCLE À AUJOURD'HUI : ENTRE RÉHABILITATION ET CRÉATION

Le xxe siècle voit un tournant dans l'architecture. La tendance moderne, alliée aux techniques novatrices, révolutionne la conception architecturale. Tout au long du xxe siècle, cette évolution se perpétue intégrant les changements techniques mais aussi les évolutions du mode de vie et de la société.
La fin du xxe siècle et le début du xxie siècle voient l'affirmation du développement durable avec une prise en compte sans cesse croissante de l'environnement.
À l'étalement urbain, modèle limité par l'importance de la préservation du terrain agricole et naturel, est maintenant préférée la reconquête des centres anciens : réhabilitation et réutilisation du bâti, extension ou reconstruction. L'intervention contemporaine prend alors des formes variées, alliant mise en valeur du patrimoine et innovation architecturale. Toute bonne intervention doit éviter les pastiches pour donner une identité actuelle et forte mais néanmoins locale au projet.
À la question environnementale se rattache le choix de matériaux respectueux de l'environnement et de la santé, les économies d'énergie, la qualité de l'air, le confort visuel ou encore l'intégration du bâtiment au site. Ainsi l'utilisation de matériaux et de techniques innovants permet de penser le bâtiment autrement dès sa conception : implantation et orientation bioclimatique, toiture végétalisée, panneau solaire thermique et photovoltaïque… s'intègrent à la forme architecturale.

▲ Hôtel de Ville, Les Essarts, architecte : Cyril GAUTHIER.

▲ Accueil périscolaire, Saint-Sulpice-le-Verdon, architecte : Cyril GAUTHIER.

▲ Communauté de Communes, Site de Belleroche, Rocheservière, architecte : A7 Architecture.

▲ Groupe scolaire Anita Conti, La Ferrière, architecte : LBLF.

▲ Médiathèque, Aizenay, architecte : Atelier VIGNAULT et FAURE : il s'agit d'une réhabilitation de supermarché.

▲ Lycée Soljenitsyne, Aizenay, architecte : Fréderic FONTENEAU et LAHAYE-LABATUT.

▲ L'Historial, Les Lucs-sur-Boulogne, architecte : PLAN 01.

▲ Salle des 4 Rondes, Aizenay, architecte : Jean-Claude PONDEVIE.

▲ Médiathèque, Belleville-sur-Vie, architecte : Bruno PAILLOU.

▲ Base Nautique, Rocheservière, architecte : PELLEAU & Associés Architectes.

PARCS ET JARDINS REMARQUABLES

Autour des châteaux et des logis, des parcs et des jardins sont aménagés pour l'agrément comme pour l'utilité. Tout comme le bâti, les parcs évoluent selon les tendances et selon les concepteurs.

Sur les cantons de Saint-Fulgent, Rocheservière, Le Poiré-sur-Vie et Les Essarts, plus d'une vingtaine de jardins de différents styles ont été inventoriés depuis 2001, en partenariat avec le CAUE de la Vendée et l'Association des Parcs et Jardins de la Vendée (APJV), grâce à l'aide financière du Conseil Général. Ils retracent l'histoire des jardins de Vendée sur quatre siècles, depuis la Renaissance.

On distingue différents types de jardins :

- les ***jardins réguliers*** composés de trames ordonnancées, très structurés, entre la fin du XVI^e^ et le XVIII^e^ siècles,
- les ***jardins mixtes***, alliage de jardins réguliers et de jardins paysagers aux tracés sinueux, ou parc ancien ayant évolué au fil du temps,
- les ***parcs paysagers***, très représentés en Vendée, créés au XIX^e^ ou au début du XX^e^ siècle, accompagnant souvent un logis neuf,
- les ***jardins contemporains de qualité***, de plus en plus nombreux, en accompagnement essentiellement des bâtiments publics.

UN JARDIN RÉGULIER : LE JARDIN DE LA CHABOTTERIE

Le jardin de la Chabotterie est une reconstitution contemporaine d'un jardin régulier. Il est situé sur l'arrière du logis, au sein d'une partie close de murs et d'un fossé maçonné encadré par deux pavillons. Ce dernier, en dessinant une limite physique infranchissable, permet de mettre en perspective une allée cavalière composée de chênes.
Deux espaces occupent le jardin, séparés par un puits : au plus près du logis, des parterres plantés bordés de buis accueillent des plantations d'agrément et des herbes aromatiques ; les plantes potagères se partagent le deuxième espace. Une pergola de rosiers et des topiaires complètent les formes végétales du jardin.
À l'extérieur des murs, un verger palissé et un labyrinthe sont accessibles par un sentier dont le prolongement conduit à un bois protégeant la croix de Charrette.

UN JARDIN MIXTE : LE JARDIN DU CHÂTEAU DE LA RABATELIÈRE

Le jardin du château de la Rabatelière, instauré au XVIIe siècle et remanié au XIXe siècle, se caractérise par une trame géométrique dessinée par une allée plantée qui mène à la cour cadrée par les dépendances, la présence de douves et le dessin carré des pelouses. Autour du château, des boisements, une prairie bordée par la Petite Maine, des chemins bordés de chênes et de charmes composent un jardin plus souple dont la composition date du XIXe siècle.

UN JARDIN DU XIXe SIÈCLE : LE JARDIN DU MANOIR DE LA THÉBLINE

Le manoir de la Thébline se situe au centre d'un parc paysager datant du XIXe siècle, dont la façade nord s'ouvre sur une pelouse bordée d'une allée semi-circulaire. Des lauriers palmes structurent l'espace qui entre en composition avec l'allée plantée ouvrant les perspectives sur la demeure. Le parc se compose d'un bois et d'un carré enherbé, vestiges d'une composition plus régulière, mais également d'un étang et d'un lavoir dissimulés par des bosquets. Des chênes, des tulipiers, des magnolias, un séquoia, des cèdres et un cotinus pourpre renforcent la composition paysagère du lieu.

UN PARC PAYSAGER : LE JARDIN DU LOGIS DU BOURG DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Situés en face de l'église, le logis du bourg de Saint-Sulpice-le-Verdon et son parc datent de la fin du XIXe siècle. Devant le logis, une pelouse plantée de rosiers et délimitée par des bosquets accueille le visiteur. À l'arrière, le parc devient un espace de déambulation et de contemplation. Il alterne espaces ouverts et fermés par des essences arborées centenaires, créant des jeux de lumière et des perspectives visuelles. Emblématiques de l'art des jardins au XIXe siècle, des pièces d'eau rythment le parcours : bassin rectangulaire associé à une gloriette, mare et lavoir, puits…

UN JARDIN CONTEMPORAIN : LE SITE DE L'HISTORIAL DE LA VENDÉE

Construit sur les rives de la Boulogne, le site de l'Historial de la Vendée constitue un exemple de parc contemporain associé à une architecture qui cherche à s'insérer dans le paysage plutôt que de s'en servir comme décor. L'aménagement allie une mise en scène des éléments naturels à un mobilier minéral et végétal sobre mais très dessiné.
Il témoigne de la dualité typique des coteaux de la Boulogne : depuis les abords du musée et les espaces d'accès en belvédère, une prairie humide guide le regard sur les pentes prononcées du versant boisé, offrant un contraste saisissant dans les jeux d'ouverture et de fermeture du paysage. Une promenade permet d'accéder aux différents bâtiments et espaces du site : musée, mémorial, colline du Petit Luc, boisement, rives de la Boulogne, aires de pique-nique… Elle joue de perspectives et de jeux de chambres bâties ou végétales pour créer une diversité d'ambiances, toutes empreintes de naturalité.

PARCS ET BIODIVERSITÉ

Véritable mémoire du lien de l'Homme à la Nature à travers les siècles, les parcs et jardins de Vendée méritent d'être connus, visités et restaurés. Une quarantaine par an ouvre leurs portes chaque année lors du premier week-end de juin dans le cadre de l'opération nationale "rendez-vous au jardin".
Outre leurs intérêts historiques, botaniques et esthétiques, ces espaces particuliers qui ponctuent aussi bien le paysage cultivé que le paysage urbain jouent un rôle important pour préserver la biodiversité de la faune et de la flore.

En effet, ces jardins sont situés systématiquement sur un point d'eau: fossé, mares, bassins, étangs, rivières… et jouent un rôle indéniable de corridors écologiques par leurs réseaux de ripisylves, de haies champêtres, de bosquets et de boisements aux surfaces variées. Cependant, pour préserver la qualité de ces milieux fragiles et la qualité de l'eau cela suppose de la part des propriétaires privés et publics d'appliquer l'arrêté préfectoral en faveur de la non-utilisation de pesticides le long des lignes d'eau. Des journées de sensibilisation sur ce thème sont organisées régulièrement par le CAUE et l'APJV.

PARCS, JARDINS ET DOCUMENTS D'URBANISME

INSERTION DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cas où les parcs et jardins ne sont pas protégés au titre des Monuments Historiques (inscrits ou classés) ou s'ils ne se trouvent pas non plus dans le périmètre de protection d'un bâtiment classé ou inscrit ou d'une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Paysage), ils peuvent quand même être protégés dans le Plan Local d'Urbanisme communal. Cet outil permet de valoriser le patrimoine végétal de la commune, qu'il soit public ou privé.

- Dans un P.L.U., un parc et ou un espace vert peut bénéficier d'une protection stricte en espace boisé classé. Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection, la création de boisements.

- Un parc peut bénéficier d'une protection plus souple en protégeant des éléments de paysage. Peuvent être ainsi protégés des haies, des chemins creux, des arbres remarquables, des bosquets… Cette protection, moins stricte, autorise l'aménagement de chemins, d'équipements pour l'accueil du public, de places de stationnement et autorise également l'abattage des arbres sans pour autant mettre en péril l'intérêt paysager du site. Des prescriptions paysagères peuvent être intégrées.

ANNEXE AU PLU ET PORTÉ À CONNAISSANCE

Les parcs et jardins privés et publics, en tant que corridors écologiques peuvent être annexés au PLU (trames verte et bleue) dans le porté à connaissance afin de prendre en compte leurs fragilités patrimoniales et écologiques.
Dans les parcs privés et publics, la présence de zones humides importantes, de maillages champêtres denses, de bosquets, de boisements voire de forêts sont à inclure dans le diagnostic environnemental.

LES DIFFÉRENTES FORMES D'HABITAT

- la maison rurale,
- la ferme et sa grange,
- la maison de ville,
- la maison bourgeoise,
- la maison de villégiature,
- la maison des années 1950 à 1980,
- habitat d'aujourd'hui : la maison d'inspiration traditionnelle,
- habitat d'aujourd'hui : la création architecturale contemporaine,
- quelques créations architecturales contemporaines.

LA MAISON RURALE

La maison rurale se caractérise par sa taille modeste et ses volumes trapus. Elle est constituée d'un volume simple sur deux niveaux avec un toit couvert de tuiles "tige de bottes". Le rythme des percements asymétriques ponctue la façade. Cette maison rustique est parfois isolée mais se trouve surtout dans les villages où elle représente souvent le bâti le plus ancien. Le charme de cette architecture vient de sa simplicité et d'un usage harmonieux des matériaux et couleurs.

Cette maison évolue en fonction des usages : appentis, extension arrière ou dépendances. Le corps principal a généralement un étage alors que les extensions sont souvent sur un niveau. Ces usages secondaires ont donné naissance à des formes originales, enchevêtrement de volumes. Un escalier extérieur est parfois ajouté pour accéder directement au grenier de l'extérieur.

éléments de style architectural

(1) toiture à deux pans couverte de tige de botte,
(2) chaîne d'angle en pierre de taille,
(3) appui de fenêtre en pierre,
(4) linteau d'ouverture en pierre,
(5) génoise,
(6) jambage en pierre,
(7) maçonnerie enduite.

LA FERME ET LA GRANGE

Le bocage regroupe de nombreuses exploitations agricoles de type métairie, tournées vers la polyculture et l'élevage. Elles se regroupent sous forme de hameaux et de villages. Cette dispersion permet la proximité entre l'exploitation et les lieux de travail.
Les fermes anciennes sont souvent constituées d'un corps d'habitation soit flanqué d'appentis, soit enserré de petits bâtis non accolés aux volumes et de formes très variées, comme la soue à cochons, le poulailler, le four à pain, la réserve, le préau…
Les ouvertures de la façade du corps d'habitation se calquent sur celles de la maison rurale, en répétant plusieurs fois le rythme asymétrique "porte/fenêtre en rez-de-chaussée/fenêtre à l'étage".

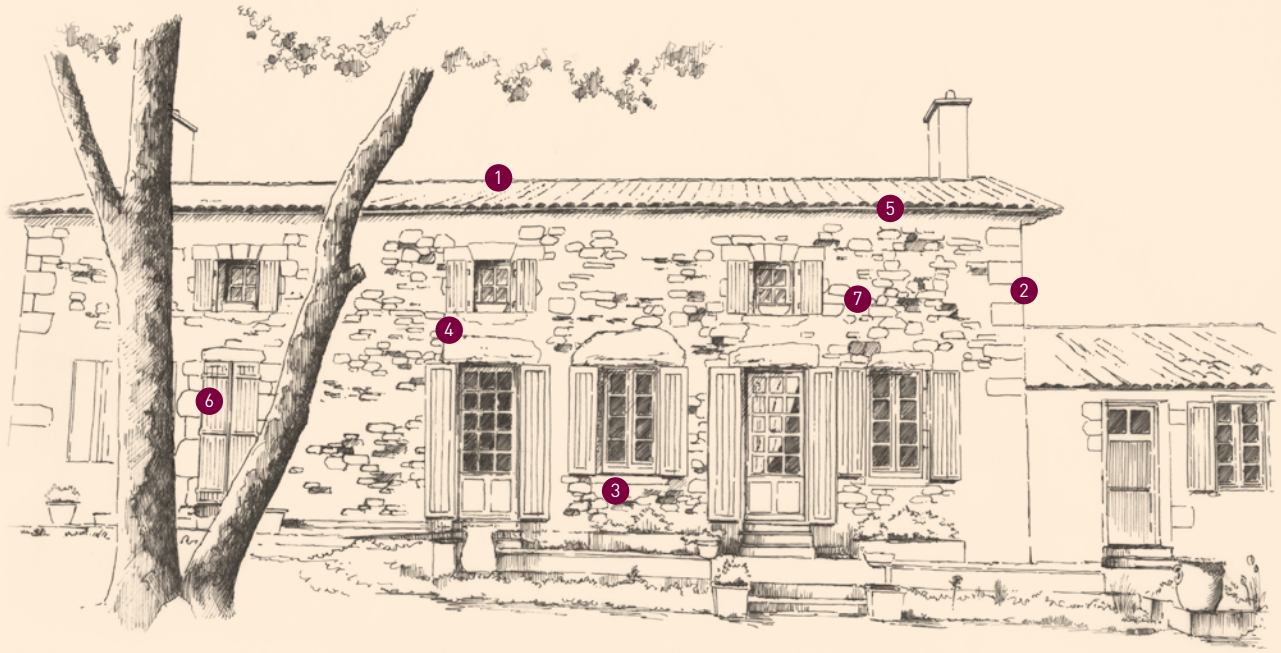

éléments de style architectural

(1) toiture à deux pans couverte de tige de botte,
(2) chaîne d'angle en pierre de taille,
(3) appui de fenêtre en pierre,
(4) linteau d'ouverture en pierre,
(5) génoise,
(6) jambage en pierre,
(7) maçonnerie enduite à la chaux.

CAS PARTICULIER

DES FERMES JUMELLES

Cette ferme jumelle s'organise de façon symétrique entre ces différents bâtiments. Les corps d'habitation s'implante en avant et sont ainsi mis volontairement en valeur. Les granges, placées en retrait, délimitent une cour fermée par la remise.

La maison se distingue par un traitement de façade avec lucarnes, une toiture à deux pans avec des débords de toit, des chaînes d'angle et encadrements d'ouvertures appareillés de pierres blanches.

La grange, plus rustique, utilise la brique dans ses appareillages soulignant la répartition des ouvertures et l'ensemble architectural soigné. Elle se différencie des granges étables classiques par ses ouvertures symétriques :

deux portails latéraux et non centraux permettant un accès pour les animaux,

. deux ouvertures plus petites au dessus, vraisemblablement pour le stockage du foin,

. un oculus central.

CAS PARTICULIER

LA GRANGE-ÉTABLE

La grange assure les fonctions de stockage et d'accueil des animaux. La grange-étable, par ses volumes importants et ses matériaux de qualité, est un bâtiment privilégié pour la réhabilitation en habitation, en commerce ou en salle multifonctions.

La grange-étable, présente dans toute la Vendée, se caractérise par deux petites portes pour le bétail et les hommes encadrant un haut portail central pour les charrettes. Deux formes se distinguent : la grange sans nef avec son toit à deux pans, la grange avec nef dont la partie centrale est surélevée.

De nombreuses annexes : réserves, appentis, granges, chais… complètent ce bâtiment pour assurer le bon fonctionnement de la ferme.

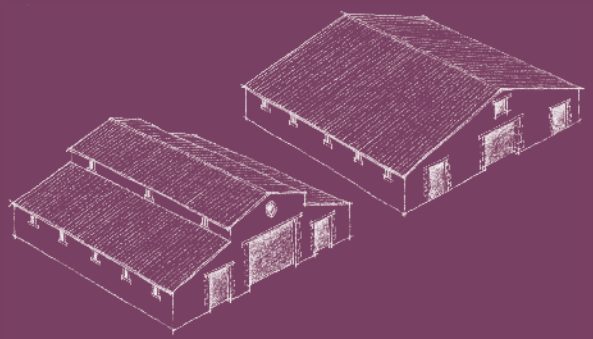

▲ Les deux formes de la grange-étable : avec ou sans nef.

LA MAISON DE VILLE

La maison de ville est particulièrement adaptée à la forte densité des cœurs de bourgs, et présente des volumes plus importants que les maisons rurales. La mitoyenneté, le rythme des façades, l'alignement sur rue et les matériaux participent à l'identité de la rue et du centre bourg.
La régularité des façades et la qualité des ouvertures confèrent à la maison de ville une certaine sophistication. Les toits à deux pans alternent avec les toits à quatre pans adaptés aux angles des îlots. Adaptée au milieu urbain, la mitoyenneté permet un gain de place. Les étages compensent cette contrainte en investissant la hauteur.

L'utilisation de l'étage permet de développer la surface utilisable tout en économisant l'emprise au sol.

La couverture à deux pans se prolonge parfois par des toits à quatre pans marquant l'angle de l'îlot. Les petites fenêtres en haut des façades que l'on appelle "boulites" ou les petites fenêtres carrées éclairent le dernier niveau sous les combles et permettent d'investir des espaces supplémentaires.

Autour de la maison de ville "type", de nombreuses variantes apparaissent : utilisation de la brique et de calcaire, décors de bandeau et de chaînes d'angle… Le grenier peut disparaître et quelques maisons basses sont visibles en entrée de certains bourgs. Autre adaptation au milieu urbain, la maison d'angle offre une façade supplémentaire favorisant, entre autres l'apport de lumière. Elle profite de cette implantation pour intégrer le plus souvent une porte d'entrée et une fenêtre.

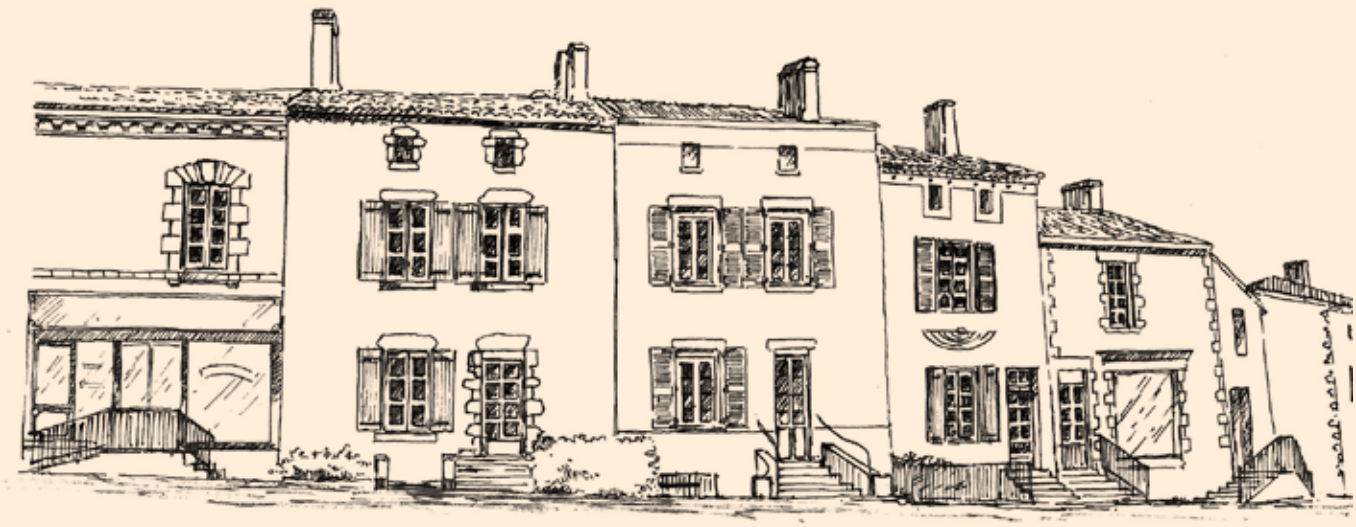

▼(1 & 2) matériaux, couleurs et percements donnent des ambiances variées propres à chaque rue.
(3 & 4) quelques exemples de maison d'angle.

LA MAISON BOURGEOISE

On entend par "maison bourgeoise" les habitations qui, par leurs dimensions, affichent un certain statut social. Leurs tailles imposantes et le raffinement de mise en œuvre révèlent la prospérité de leurs propriétaires.
Les traditions et les savoir-faire locaux se marient avec les critères de "bon goût et d'élégance" attribués à une classe sociale privilégiée.

La maison bourgeoise se nourrit d'influences diverses. Il en résulte des édifices variés aux styles marqués et spécifiques de la fin du XIX^{e} siècle.
Les maisons les plus importantes en dimension ont parfois trouvé au fil du temps un usage public (mairie, école, locaux municipaux divers…).

Les maisons bourgeoises se caractérisent principalement par :

- un étage sur rez-de-chaussée,
- une façade symétrique avec alignement des ouvertures,
- des toits à quatre pans avec d'imposantes cheminées,
- un usage de matériaux chers en transport (ardoise, pierre calcaire…).

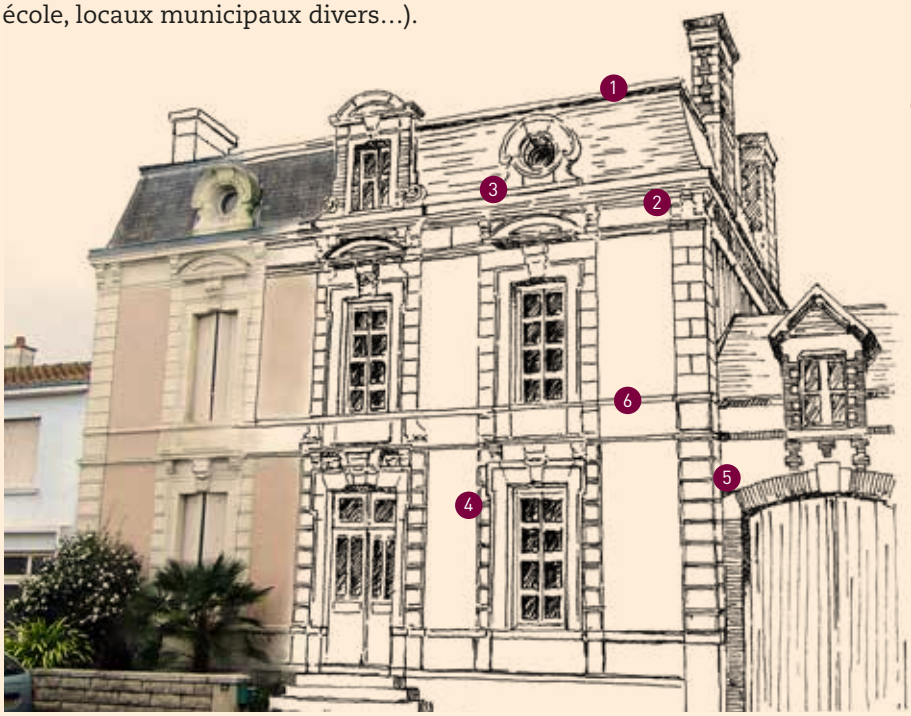

éléments de style architectural

(1) toit en ardoise à la Mansart,
(2) corniche,
(3) lucarne,
(4) encadrement d'ouverture travaillé,
(5) chaîne d'angle,
(6) bandeau.

LA MAISON DE VILLÉGIATURE

Au début du xx^{e} siècle, la maison de villégiature connaît un essor en Vendée. Cette architecture influence quelques constructions à l'intérieur des terres comme aux Essarts, à Aizenay, aux Brouzils, à Dompierre-sur-Yon ou bien encore au Poiré-sur-Vie.

Le style de villégiature puise son inspiration dans les tendances architecturales des régions côtières ou des banlieues des grandes villes, tout en s'adaptant aux capacités financières plus modestes des habitants et en intégrant les savoir-faire locaux. Les clôtures viennent prolonger le style de la maison.

Ce type de maison propose un nouveau vocabulaire architectural, basé sur la couleur et les motifs géométriques, pour traduire les choix esthétiques et personnels du propriétaire.

Quelques tendances cependant ressortent :

- jeux de couleurs et de matériaux (pierre, faïence, brique…),
- bandeaux décoratifs,
- toitures de tuiles plates ou toit en ardoise, décorés d'épis et de frises de faîtage,
- passement de toit et lambrequins,
- clôtures travaillées dans le style de la maison.

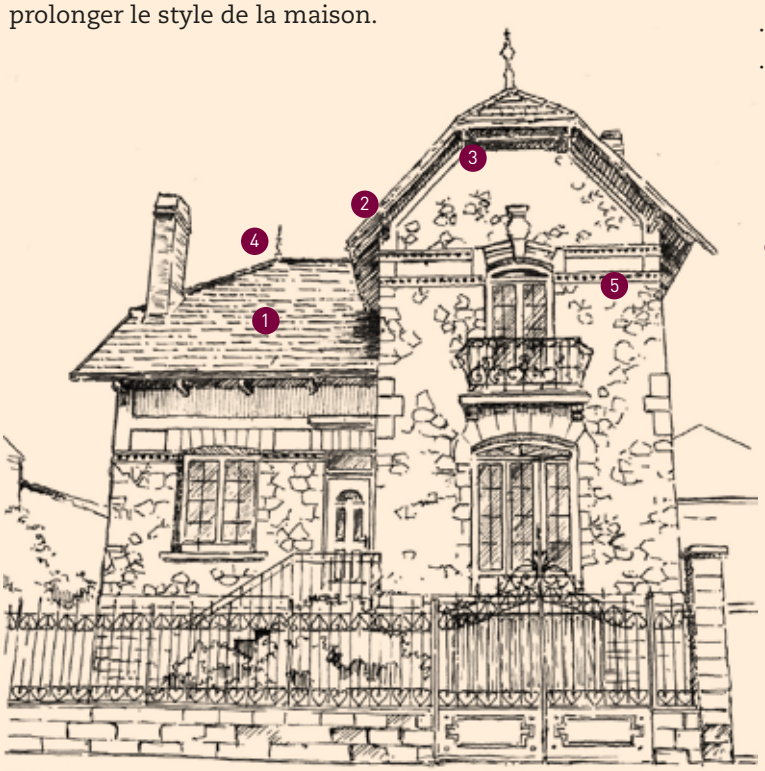

éléments de style architectural

(1) tuile mécanique,
(2) débord de toiture,
(3) croupe,
(4) épi de faîtage,
(5) bandeau décoratif.

LA MAISON DES ANNÉES 1950 A 1980

La maison des années 1950 est marquée par une évolution sensible de l'art d'habiter. Souvent en retrait de la rue, construite sur deux niveaux, la maison comporte un rez-de-chaussée comptant garage et pièces annexes : buanderie, chaufferie, cave…

Accessible par un mouvement de terrain ou un escalier, l'étage, lieu de vie, s'inspire du "way of life" à l'américaine : lumière, confort, arts ménagers en influencent la conception.

À partir des deux plans identiques et de mêmes contraintes de mise en œuvre, en tenant compte des mêmes données nouvelles (chauffage, lumière naturelle, électricité), l'aspect extérieur de la maison des années 1950 exprime deux tendances majeures :

- l'une se veut d'inspiration traditionnelle et pourra être qualifiée "d'architecture régionale",
- l'autre trouvera son inspiration dans les avant-gardes du début xx^{e} siècle (Bauhaus…) et sera qualifiée d'architecture moderne.

éléments de style architectural de la MAISON NÉO-RÉGIONALE

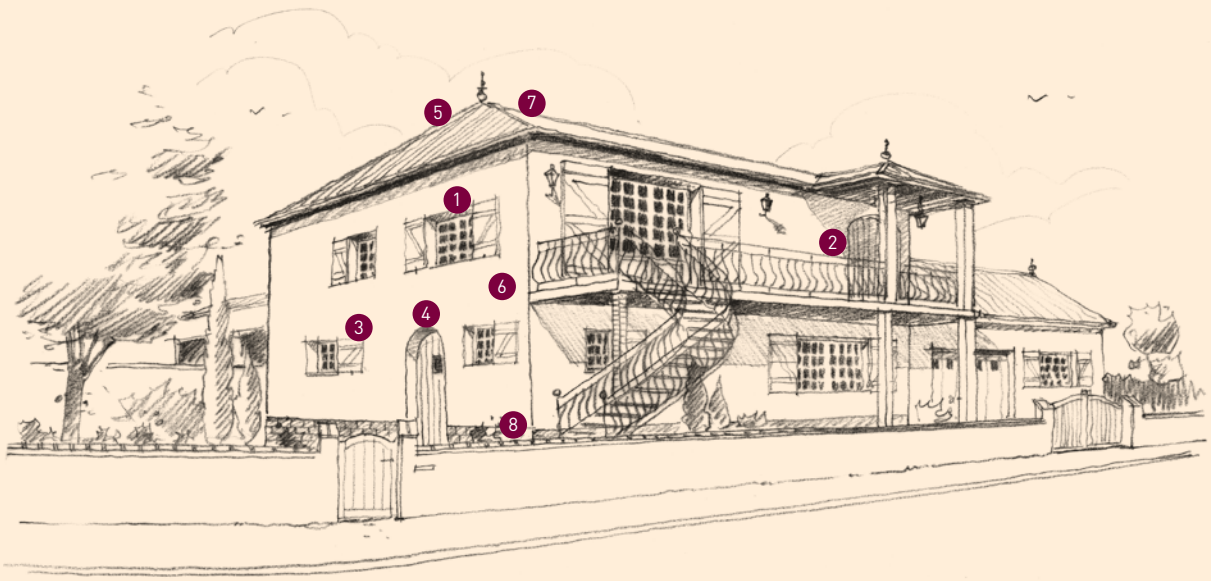

(1) petits carreaux aux ouvertures,
(2) utilisation du fer forgé,
(3) volets en bois vernis ou peints,
(4) linteau plein cintre,
(5) génoise, parfois préfabriquée,
(6) enduit taloché,
(7) toiture à quatre pans en tuile canal,
(8) fausse pierre en placage.

éléments de style architectural de la MAISON D'INSPIRATION MODERNE

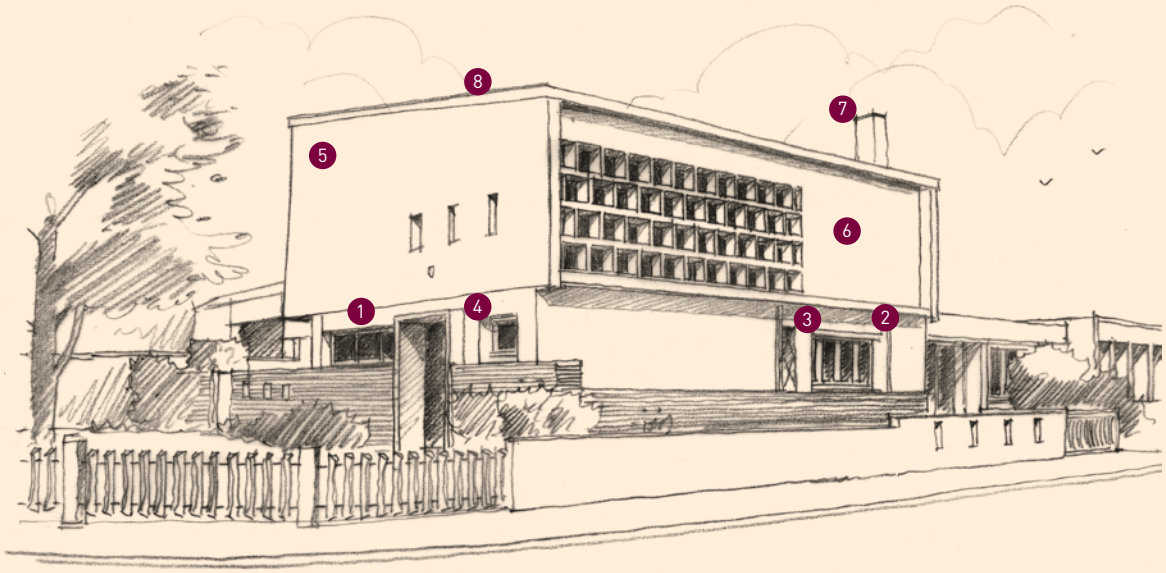

(1) vitrages sans découpe ni montant,
(2) volet roulant,
(3) ouvertures plus larges que hautes,
(4) menuiseries métalliques,
(5) abandon de la modénature (moulures, corniches…),
(6) usage du béton,
(7) cheminée intégrée à la façade,
(8) toiture plate ou à un seul versant.

UNE RÈGLE TOUJOURS D'ACTUALITÉ : LA SIMPLICITÉ

Moderne ou néo-régionale, la simplicité est synonyme de qualité et de durabilité.
Pour s'inscrire dans la durée :

- évitez les pastiches, c'est-à-dire tout ce qui sonne faux et artificiel,
- évitez les décrochements et rajouts non justifiés.

Pour éviter la perte d'identité locale :

- évitez l'imitation de styles rapportés d'autres régions,
- prenez en considération le contexte local et cherchez à vous y adapter.

HABITAT D'AUJOURD'HUI : LA MAISON D'INSPIRATION TRADITIONNELLE

Tout en utilisant les techniques les plus modernes, l'architecture actuelle se doit de rechercher une certaine sobriété.
L'habitat d'aujourd'hui est le plus souvent implanté dans un lotissement, avec des obligations réglementaires très codifiées (hauteur, implantation, surface, aspect extérieur). Il est conseillé (obligation en cas de location) de prévoir une cellule de vie en rez-de-chaussée répondant aux conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette cellule de vie correspond aux espaces communs, une chambre et une salle de bains.

Généralement maçonnées et couverte en tuiles, la maison d'inspiration traditionnelle n'est pas dénuée d'innovation. Ainsi, sur la base d'un volume traditionnel, de nouveaux matériaux sont utilisés : structure porteuse en bois, bardage naturel, toiture en zinc, panneaux solaires…

éléments de style architectural

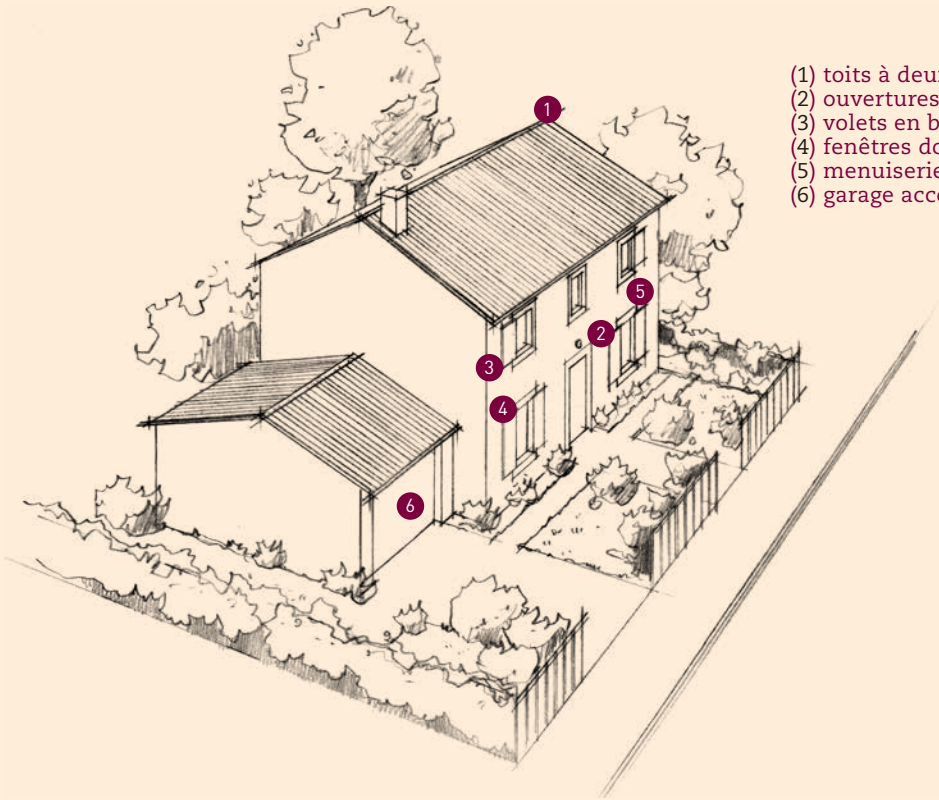

(1) toits à deux pans, tuile canal,
(2) ouvertures plus larges que hautes,
(3) volets en bois peint,
(4) fenêtres double vitrage,
(5) menuiserie en aluminium laqué, PVC ou bois,
(6) garage accolé.

ON PEUT REGRETTER

· la dominante de la couleur blanche des menuiseries PVC,
· le contraste de la couleur noire des éléments de serrurerie sur les volets,
· le peu d'usage des menuiseries bois,
· l'absence d'un accompagnement végétal (plantes grimpantes : vigne vierge, glycine, chèvrefeuille…).

ON NE RECOMMANDERA JAMAIS ASSEZ

· la simplicité des volumes et de la composition générale,
· la gestion des détails de finition : soubassements, entourage des ouvertures, chéneaux, mais aussi clôtures et abords de la maison,
· l'usage de végétaux participant au paysage et au confort du jardin.

LA CRÉATION ARCHITECTURALE CONTEMPORAINE

La création architecturale contemporaine doit prendre en compte les continuelles avancées techniques ainsi que les données nouvelles portant sur les économies d'énergies et le respect de l'environnement, l'organisation de chantier, sans oublier l'évolution des sensibilités et de l'art de vivre.
La création architecturale contemporaine ne peut exister sans la sensibilité partagée entre le concepteur et le maître d'ouvrage. Elle ne peut naître que d'un véritable savoir-faire dans un climat de confiance.
On retrouve dans l'habitat d'aujourd'hui les deux grandes tendances du néorégionalisme et du modernisme, auxquelles s'ajoutent de plus en plus les considérations d'ordre environnemental (énergies renouvelables, matériaux respectueux de l'environnement…).

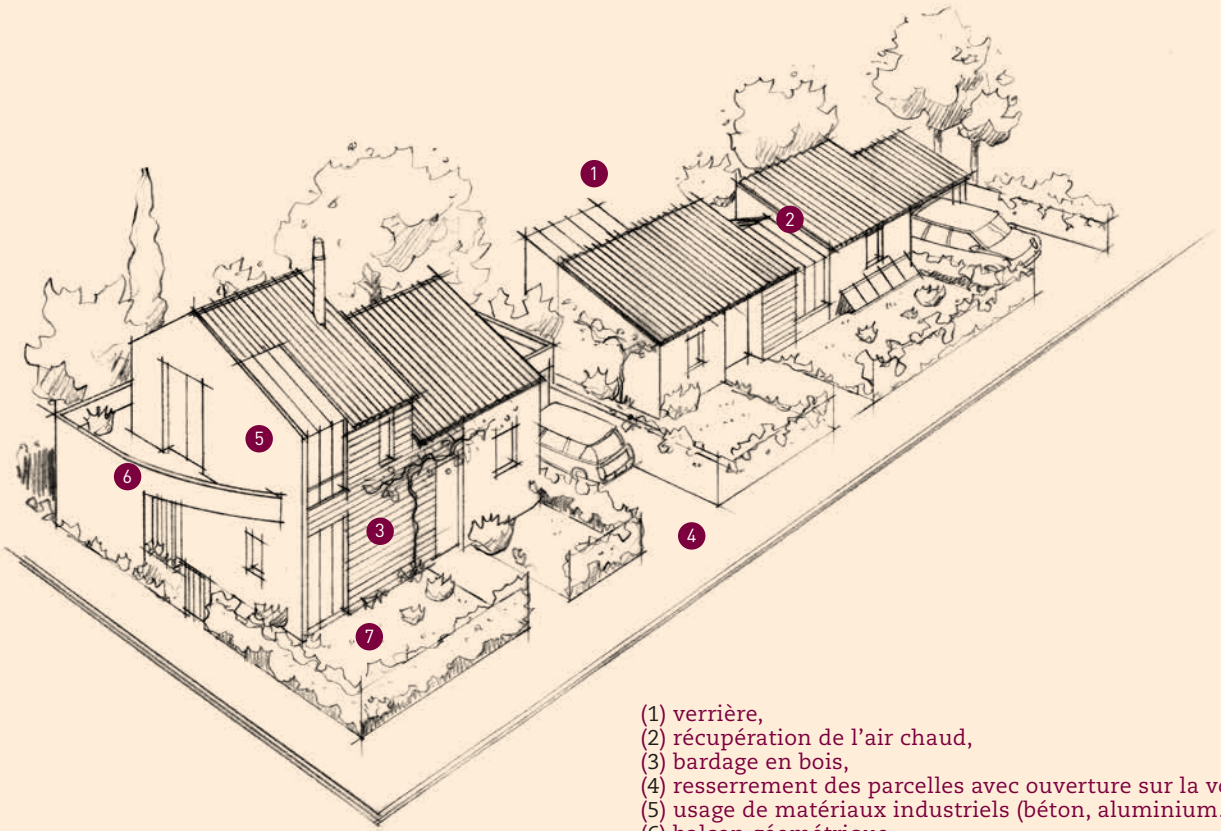

(1) verrière,
(2) récupération de l'air chaud,
(3) bardage en bois,
(4) resserrement des parcelles avec ouverture sur la voirie,
(5) usage de matériaux industriels (béton, aluminium…),
(6) balcon géométrique,
(7) intégration des normes H.Q.E.

QUELQUES CRÉATIONS ARCHITECTURALES CONTEMPORAINES

Ces quelques maisons illustrent la construction contemporaine vendéenne : relecture de formes traditionnelles, d'inspirations modernes, innovantes ou respectueuses de l'environnement, elles sont autant d'illustrations des tendances architecturales actuelles.

1- architecte : Cyril GAUTHIER

Cette maison est lauréate de l'appel à projet sur les Bâtiments Basse Consommation par la Région des Pays de la Loire. Implantation, orientation, ouvertures maximales vers le sud, fermeture des façades au nord, respect des principes du solaire passif, compacité, enveloppe isolante, VMC double flux, couplée sur un puits canadien ont permis d'atteindre ces très bonnes performances énergétiques.

2- maître d'œuvre : Pascal MIGNON

La maison, sur un terrain pentu, s'aligne sur la rue. Elle répond aux exigences Bâtiment à Basse Consommation. Le volume bardé de bois, s'agrémente de boîtes colorées en saillie. Le pignon nord, très peu percé, protège des vents froids. Le pignon sud est très largement vitré sur le paysage et les terrasses. Le surplomb de l'étage et une pergola protègent le rez-de-chaussée du soleil d'été.

3- architecte : A.A.R.P. Patricia JAUNET

Cette maison s'inscrit sur un terrain arboré et une pièce d'eau. L'ensemble des pièces de vie et de nuit s'oriente au sud, permettant un éclairage naturel et des apports solaires dans toutes les pièces. L'été, les débords de toit minimisent les entrées solaires. Au nord, les façades sont fermées. Les volumes simples sont habillés de lames horizontales en Red Cedar.

4- architectes : Benoît Groleau – Thibault Pochon

Respectant un budget serré, cette maison est composée de volumes cubiques compacts bardés de bois et de panneaux composites blancs. La maison s'ouvre sur une vallée vers l'est. Les larges baies du rez-de-chaussée créent une transparence visuelle pour mettre en relation le jardin au sud, protégé des regards, et la campagne.

5- architecte : SCOP Architectures et Territoires

Cette rénovation d'écurie vendéenne adopte une démarche bioclimatique. Elle capte le soleil sur toute sa course. Le séjour-salon, en partie centrale, est chauffé par un poêle à bûches associé à un mur de terre cru. Surfaces vitrées, isolation et ventilation double-flux complètent ces apports thermiques. L'espace nuit, situé à l'ouest et au nord, est éclairée par un patio. Les matériaux respectent l'esprit du projet entre traditionnel et contemporain.

6- architecte : DGA architectes et associés

Insérée sur une parcelle de lotissement, cette maison est construite en fond de terrain afin de s'orienter vers le sud et l'est et profiter de tous les avantages du soleil. Ses volumes distincts s'articulent autour d'un noyau central s'élevant sur deux niveaux. Les volumes sont affirmés tout en étant rattachés les uns aux autres par un bardage cuivré et un espace vitré.

1

2

3

4

5

6

MATÉRIAUX & COULEURS

Jeux de textures et jeux de couleurs, historiquement associés aux matériaux locaux, se sont ouverts aux influences extérieures. Au gré des innovations techniques, ils sont devenus le moyen favori des propriétaires pour personnaliser leur maison. Ce chapitre portera sur les matériaux et les couleurs participant à l'aspect extérieur.

LES MATÉRIAUX

Le choix des matériaux est lié à l'économie du projet, et prend en compte :

- la tenue dans le temps, la résistance aux contraintes climatiques, la facilité d'entretien,
- la qualité de finition acceptable et donc l'aspect final,
- la facilité de mise en œuvre.

Par la façon de construire, on peut facilement reconnaître l'avant et l'après Révolution Industrielle. En effet, aux matériaux locaux succède la production de masse, que les nouvelles infrastructures de transport diffusent plus largement.

AVANT LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Pierre, terre, chaux, glaise et bois sont pris et assemblés sur place.

- la pierre n'est pas un matériau cher, et son assemblage fait partie du savoir-faire local. Elle est donc moins valorisante qu'un enduit que l'on réserve pour l'habitation et, parfois, seulement pour les parties visibles de la rue.
- la transformation du calcaire en chaux se fait dans des fours à bois.
- le bois compose les charpentes et les menuiseries (portes et fenêtres).
- pour devenir tuile ou brique, l'argile est cuite au four. Dans un premier temps, on ne l'utilise qu'en tuile de toiture. La chaleur de cuisson déterminera ses qualités et nuances de couleur ; mal cuite, elle devient poreuse et gélive. L'usage de la brique se développe avec la diminution des prix de la cuisson et des transports.
- l'ardoise, compte tenu du prix du transport, est un signe extérieur de richesse.
- deux corps de métiers mettent la maison hors d'eau : le maçon pour les fondations, les murs, la toiture et le charpentier menuisier pour la charpente et les menuiseries.

(1) & **(2)** murs de pierres locales ; **(3)** briques en encadrement ; **(4)** tuile tige de botte ; **(5)** génoise ; **(6)** corniche.

BÂTI ANCIEN : RÉALISEZ UN ENDUIT À LA CHAUX NATURELLE

COMPOSITION DE L'ENDUIT
Chaux naturelle = 1 volume. Sable = 2 à 3 volumes. Eau = 1 volume.

2. CHOISISSEZ VOTRE SABLE AVEC SOIN
Il déterminera la coloration de l'enduit, le dosage et la plasticité du mortier. Prenez en compte sa granulométrie.

3. MÉLANGEZ le sable et la chaux, ajoutez l'eau peu à peu pour obtenir un mortier gras.

4. PRÉPAREZ LE SUPPORT
Nettoyez la façade en piquant le vieil enduit. Rebouchez les trous et fissures importants avec un mortier de chaux. Humidifiez si nécessaire, juste avant d'enduire.

5. APPLIQUEZ L'ENDUIT
Exécutez un "fouettis" au ras des pierres à la chaux. Laissez sécher, puis appliquez un corps d'enduit de 1 à 2 cm d'épaisseur.

6. SOIGNEZ LA FINITION
Lorsque l'enduit est bien sec, appliquez l'enduit de finition à l'aide d'une truelle ou avec une machine à projeter. Dressez ensuite à la règle et serrez à la taloche.
Si les pierres d'encadrement des ouvertures sont au nu du mur, une seule passe d'enduit doit être réalisée.
Après vérification du temps de séchage correspondant, il est possible d'obtenir différentes finitions : enduit gratté, enduit raclé, enduit brossé, enduit chiffonné, passage à l'éponge, enduit lavé.

▲ préparation du mélange.

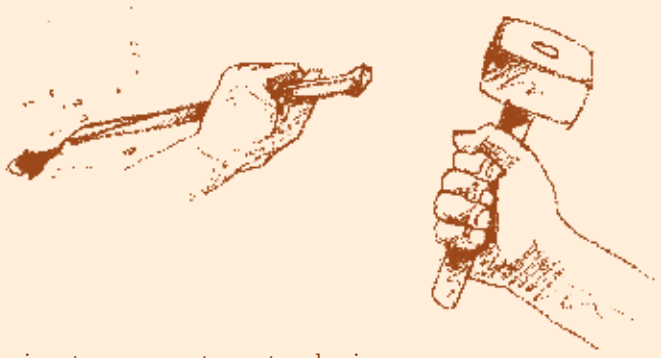

▲ piquetage au marteau et au burin.

▲ enduit déposé et lissé à la truelle.

▲ la taloche pour serrer l'enduit.

À PARTIR DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

La pierre, qui exige un temps important de mise en œuvre, devient un matériau cher. Elle n'est utilisée que comme faire-valoir ou signe extérieur de richesse. Elle est parfois limitée à un parement, c'est-à-dire un simple placage sur un mur en ciment.

- pour constituer les murs : le parpaing de béton alvéolé ou cellulaire, la brique, le bois, les matériaux composites remplacent la pierre.
- l'enduit permet de cacher et de protéger le matériau de support.
- la charpente traditionnelle est concurrencée par la fermette.
- l'ardoise devient un matériau accessible pour des constructions modestes. La tuile s'industrialise.
- les menuiseries bois doivent s'adapter aux contraintes d'isolation et subir la concurrence du PVC, du fer et de l'aluminium.
- chaque intervention nécessite une qualification spécifique. Maçon, couvreur, charpentier, menuisier, plombier, zingueur peuvent être des intervenants différents.

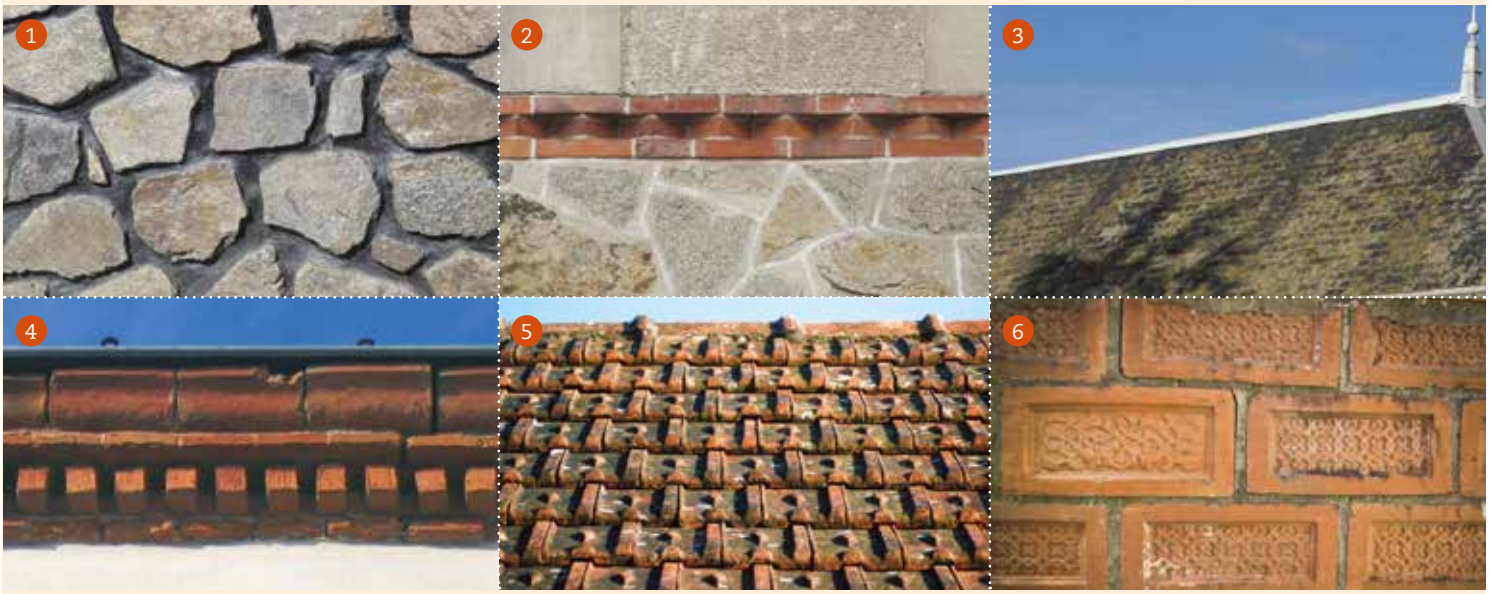

(1) pose à pierre vue ; **(2)** brique et pierre posée à pierre vue ; **(3)** toit d'ardoise avec épi de faîtage en zinc ; **(4)** corniche de brique ; **(5)** tuiles mécaniques ; **(6)** briques décorées.

NOUVELLES DONNÉES

Si l'économie de la construction reste déterminante, le choix des matériaux continuera à dépendre de l'échelle de valeur que l'on attribue aux différents paramètres :

- mise en œuvre, entretien, économies d'énergies,
- confort,
- durabilité,
- temps de chantier,
- sensibilité à l'aspect visuel,
- incidence sur le milieu

Les composants sont de plus en plus industrialisés. Le pré-assemblage sous abri permet d'atténuer la pénibilité des travaux de plein air.

Si l'usage du bois a longtemps été limité à la charpente et aux menuiseries, il est aujourd'hui plus largement utilisé dans la construction. Son utilisation connaît un essor important grâce à l'attention portée à l'environnement et à ses qualités de confort.

L'intégration des composants pour les énergies douces (panneaux solaires, serres, éoliennes, terre crue…) reste un nouveau défi architectural. Encouragée par la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain), l'économie de surface consommée de terrain conduit également à un retour vers un habitat en continu.

(1) maison à ossature bois ; **(2)** brique creuse ; **(3)** parpaing de béton ; **(4)** enduit contemporain ; **(5)** parement d'aspect pierre **(6)** parement en dalles de pierre ; **(7)** toiture en zinc ; **(8)** charpente fermette ; **(9)** verrière.

ÉVOLUTION DE LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre des matériaux actuels est facilitée par leur préparation en usine. Les pièces sont conçues dès l'origine pour gagner du temps à l'assemblage : pièces préformées, tailles standards, éléments modulables (vérandas en kit, balcons et parois prémontés…).
Cette industrialisation peut entraîner une certaine uniformisation de la construction que seuls le savoir-faire et l'imagination du concepteur permettent d'éviter.

ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

LES MATÉRIAUX SAINS

Aujourd'hui, de nouveaux matériaux qui intègrent les préoccupations environnementales et de santé apparaissent. Généralement produits à partir de ressources renouvelables, ils se caractérisent par une faible dépense d'énergie nécessaire à leur production, des émissions réduites de gaz à effet de serre et une meilleure innocuité vis-à-vis de la santé des occupants de la maison.

On peut ainsi trouver :

- des isolants à base de végétaux ou de laines animales (chanvre, laine de mouton, copeaux de bois…),
- des procédés constructifs anciens réinvestis (ossature bois, enduit au pisé…),
- des matériaux polyvalents, tels que la brique monomur en terre cuite qui joue à la fois un rôle structurel, isolant, et régulateur d'hygrométrie,
- des peintures et des revêtements de surface dits "bio" qui utilisent moins de produits chimiques et émettent peu ou pas de Composés Organiques Volatiles (COV), nocifs s'ils sont présents en trop grande quantité dans l'air de la maison…

Il faut, cependant, si l'on souhaite faire appel à ce type de matériaux, porter une attention particulière à leur mise en œuvre : le matériau dispose-t-il d'un avis technique ou d'un Document Technique Unifié (DTU) qui assure de sa tenue dans le temps ? Le professionnel est-il formé à sa mise en œuvre ?

UNE NÉCESSAIRE RENCONTRE

Le ***respect de l'environnement*** devient une préoccupation partagée.

Une attention particulière est portée aux ***énergies renouvelables*** : chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, géothermie, chaudières à copeaux bois… L'installation de ce type d'équipements ajoute des éléments à la maison qu'il convient de prendre en compte dans sa conception.

La recherche d'une meilleure ***intégration paysagère*** concourt également à cette dynamique.
La maison se fond alors dans son environnement par le choix des matériaux : usage du bois, enduit aux teintes du sol, pare-soleil végétal…

La maison peut être, dès sa conception, pensée comme ***un élément du paysage***. Le choix de volumes adaptés au relief peut être conjugué avec l'usage de techniques spécifiques, telles que le toit végétalisé, pour intégrer le projet dans son environnement.

(1) panneaux solaires thermiques ; **(2)** pare-soleil ; **(3)** toiture végétalisée.

LA COULEUR

"Au même titre que l'échelle et la proportion des volumes, la couleur (des maisons) participe intrinsèquement à la qualité des paysages."
J.-P. LENCLOS "Les couleurs de la France".

Comme dans toutes les régions, les couleurs de matériaux mis en œuvre et les couleurs de l'environnement minéral local participent à l'identité des lieux.

UNE RÈGLE SIMPLE : restez en harmonie avec votre environnement, et participez ainsi au maintien de l'identité locale. Pour cela, n'hésitez pas à utiliser des couleurs tirées des matériaux naturels qui vous entourent.
Souvent, le bâti ancien, composé de matériaux locaux, reprend les teintes de l'environnement minéral local, et retranscrit les identités des différents lieux : bocage, marais et plaine. Il est possible de s'inspirer de ces nuances traditionnelles sur le bâti plus récent, contemporain comme néo-traditionnel.

les façades

Choisissez la couleur de l'enduit des murs en tenant compte :

- de la couleur des matériaux de couvertures,
- des couleurs environnantes (maisons et bâtiments proches, sol naturel),
- puis des matériaux rapportés (pierres, briques) et de leur texture (lisse, granuleuse, talochée).

Le soubassement existe parfois sur quelques maisons mais n'est pas systématique. Il doit alors être distinct et bien choisi car il sert de protection utile par rapport au sol et il met en valeur l'enduit (c'est la base de la façade). De la même façon, sur une architecture traditionnelle, les encadrements soulignés des ouvertures donnent un aspect plus fini à l'ensemble.

les menuiseries

Il est conseillé d'attribuer aux menuiseries une couleur plus soutenue que celle de l'enduit. Appliquée à de petites surfaces, elle dynamise la perception d'ensemble. Pensez bien à intégrer la couleur des menuiseries PVC (surtout si elles sont blanches) dans la composition d'ensemble.

LA MAISON DU BOCAGE

Les palettes de couleur de l'habitat dans le bocage s'imprègnent fortement des teintes rencontrées dans la nature.

Les toitures sont majoritairement composées de tuiles et parfois d'ardoises.
Pour les enduits, les couleurs des roches du secteur constituent des références à utiliser avec un panel allant des ocres des gneiss aux gris des granites.

Les menuiseries arborent des teintes plutôt foncées, prenant dans une large gamme de verts, de gris, de bruns et de rouges. Le blanc et le bleu se rencontrent peu et lorsque ce dernier est utilisé, il s'agit de nuances foncées.

toitures

murs

menuiseries

quelques exemples d'application

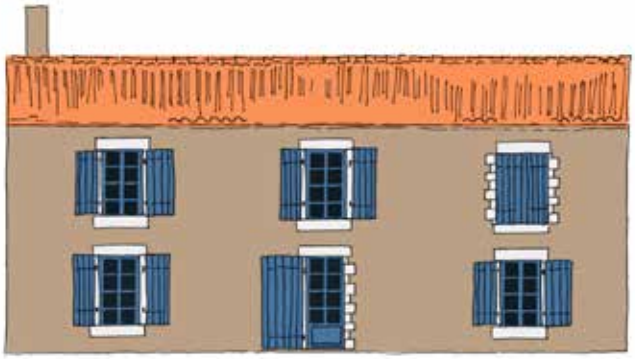
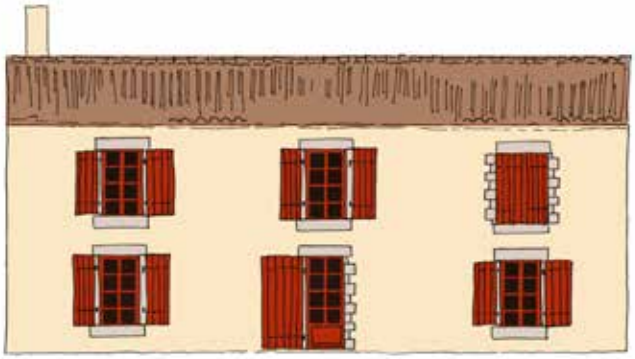

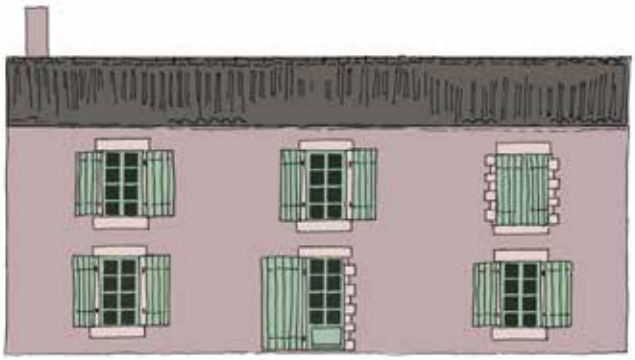
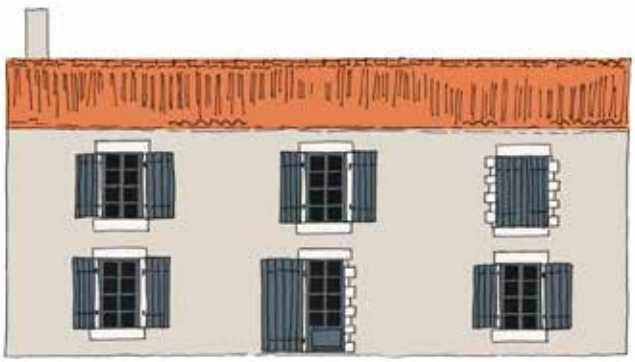
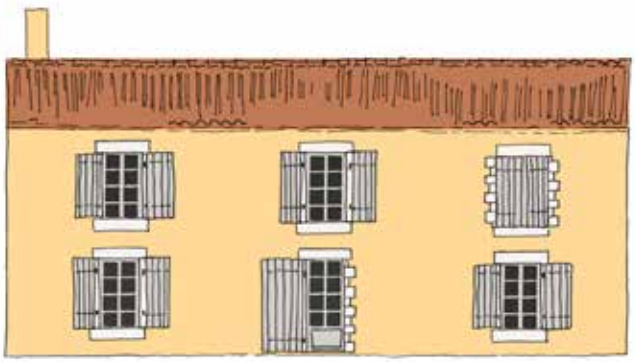
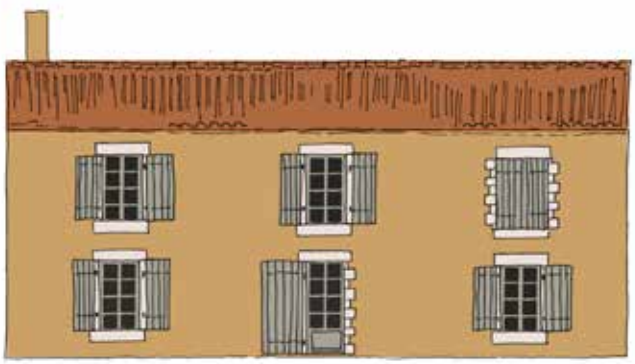
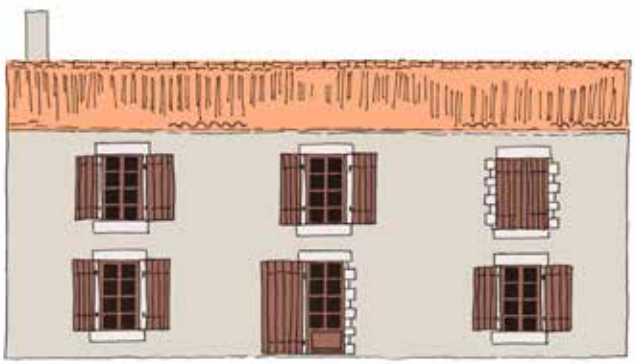

ANNEXES

Les pages qui suivent proposent des informations complémentaires destinées à vous assister concrètement dans vos démarches. Vous y trouverez un lexique des termes techniques architecturaux employés, un carnet d'adresses (collectivités, partenaires institutionnels et associatifs) et une liste d'ouvrages pour prolonger votre réflexion.

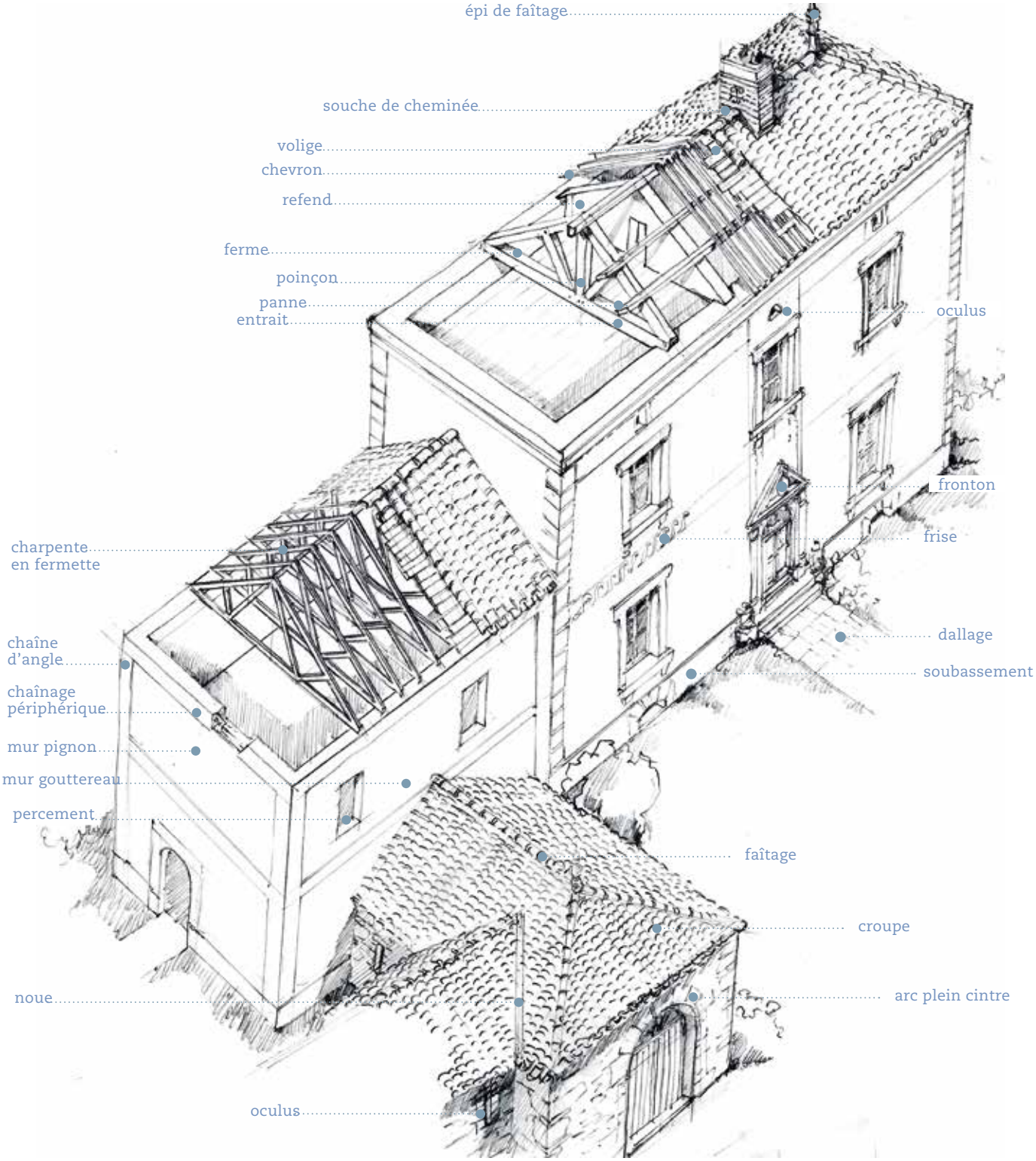
épi de faîtage
souche de cheminée
volige
chevron
refend
ferme
poinçon
panne
entrait
oculus
fronton
frise
charpente
en fermette
dallage
soubassement
chaîne
d'angle
chaînage
périphérique
mur pignon
mur gouttereau
percement
faîtage
croupe
noue
arc plein cintre
oculus

LEXIQUE

A

ALUMINIUM LAQUÉ : aluminium couvert d'une couche de peinture laquée (souvent au four) pour en améliorer la résistance à la corrosion.

APPAREILLAGE : disposition apparente des matériaux de construction qui composent une maçonnerie (voir pierre).

APPENTIS : bâtiment annexe à un versant de toiture, adossé au bâtiment principal.

ARC : élément courbe formant le haut d'une ouverture, composé, soit de pierres ou de briques appareillées, soit d'une pièce unique de bois, de métal ou de pierre.

B

BADIGEON : lait de chaux, pouvant être coloré, pour la protection et la décoration des enduits extérieurs et l'assainissement des enduits intérieurs.

BAIE : ouverture pratiquée dans un mur et son encadrement (voir percement).

BANDEAU : assise horizontale de pierres ou de briques formant une saillie sur une façade généralement à hauteur des planchers, des appuis et des linteaux.

BARDAGE : revêtement d'un mur extérieur mis en place par fixation mécanique dans un plan distinct de celui du nu de la maçonnerie (bardeaux, panneaux ou planches de bois, autres matériaux…).

BRIQUE CREUSE : brique comportant des vides par extrusion de l'argile avant cuisson. Cela confère à ce produit de bonnes qualités d'isolation thermique.

C

CHAÎNAGE : armature destinée à empêcher l'écartement des murs d'une construction en maçonnerie. Dans le cas d'un chaînage périphérique, elle est placée en haut des murs ou au niveau de chaque plancher.

CHAÎNE D'ANGLE : assemblage de pierres superposées alternativement dans le sens du grand et du petit côté (assemblage "harpé"), qui forme la rencontre de deux murs en angle.

CHAUX : liant de construction obtenu par la calcination de roches calcaires plus ou moins pures. La classification actuelle des chaux de construction distingue deux types de chaux naturelles : la chaux aérienne (CL ou DL) dont la prise s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air et la chaux hydraulique (NHL) dont la prise s'effectue sous l'action de l'eau. La chaux grasse est une chaux aérienne en pâte.

CHÉNEAU : rigole ménagée à la base d'un toit, en zinc ou en creux dans la maçonnerie, collectant les eaux de pluie.

CINTRE : courbure d'un arc ou d'une voûte. Un arc plein cintre est en demi-cercle.

COMMUNS : ensemble des bâtiments d'une grande propriété utilisés pour le service.

CORNICHE : ensemble des moulures qui, situées en partie haute d'un mur de façade, permettent de supporter le dépassement de la toiture. De pierre, de brique ou de bois, elle participe au décor de la façade.

COUVERTURE : éléments couvrant un bâtiment.

CROUPE (TOIT EN) : extrémité triangulaire ou arrondie d'un toit.

D

DALLE : plaque de pierre ou de béton servant à recouvrir une surface. Appellation locale (Grand Ouest) des gouttières et chéneaux. Dalle nantaise : chéneau à l'aplomb d'un mur (utilisé en limite séparative).

DÉCOR : ensemble des motifs d'ornement d'un ouvrage. Diffère de la modénature.

DTU (DOCUMENT TECHNIQUE UNIFIÉ) : document servant de référence pour l'usage et la mise en œuvre des matériaux.

E

ENCADREMENT : partie de la maçonnerie saillante ou peinte qui entoure un percement.

ENDUIT : mélange pâteux ou mortier avec lequel on recouvre une maçonnerie afin de la protéger. En général projeté à la machine, il existe plusieurs finitions à la main :

. enduit taloché : lissé à l'aide d'une taloche, planchette munie d'une poignée.
. enduit lissé : serré et lissé à la truelle.
. enduit gratté : gratté à la truelle avant sa prise complète.

ÉPI DE FAÎTAGE : éléments de zinc ou de terre cuite qui couronnent les deux extrémités du faîte d'un toit.

ESSENCES (DE BOIS) : qualifie la nature et l'origine du bois utilisé dans la construction et l'ameublement.

ÉTIAGE : niveau le plus bas d'un cours d'eau.

EXUTOIRE : lieu où se déversent les excédents des eaux de surface et souterraines.

F

FAÎTAGE : partie de la toiture reliant horizontalement les extrémités supérieures de ses versants.

FAÎTIÈRE (TUILE) : tuile spécialement conçue pour le recouvrement du faîtage. Les faîtières en tige de botte étaient posées à faible recouvrement, puis maçonnées (pigeonnées) au mortier de chaux hydraulique.

FERME : assemblage de pièces de bois ou de métal triangulées, posées à intervalles réguliers pour supporter les versants d'une toiture.

FERMETTE : petite ferme posée à intervalles très rapprochés. Elles sont souvent préfabriquées.

FRISE : bande plane décorée, soulignant parfois les corniches ou les soubassements.

FRONTON : partie triangulaire couronnant la façade de certains bâtiments.

G

GALERIE : espace couvert en longueur.

GÉNOISE : corniche constituée d'un ou de plusieurs rangs de tuiles, éventuellement alternés avec des rangs de briques.

GOUTTEREAU (MUR) : mur portant une gouttière ou un chéneau, situé sous le versant du toit perpendiculaire au pignon.

GOUTTIÈRE : petit canal recueillant les eaux de pluie à la base d'un toit pour les conduire à la descente d'eau, constitué de cuivre, de zinc, ou de PVC, selon les moyens des propriétaires.

H

HAMEAU : petit groupe isolé de maisons rurales. Le terme “hameau” sous-entend un groupement plus petit que celui de “village”. En Vendée, les deux termes ont souvent la même signification.

I

ÎLOT : groupe de maisons délimité par les rues l’entourant.

J

JAMBAGE : élément vertical situé de part et d’autre d’un percement et qui sert à supporter le linteau. La pierre et la brique étaient souvent mises en œuvre pour réaliser ces pièces de maçonnerie, qui devaient être bien assises pour soutenir le linteau. Leur mise en évidence contribue également au décor.

L

LAIT DE CHAUX : chaux aérienne diluée dans l’eau. Sert de badigeon.

LINTEAU : partie horizontale qui sert à soutenir le mur au-dessus d’un percement. Il peut être de bois, de pierre, de brique, de métal ou de béton. Dans les murs épais, le linteau est souvent double et peut être constitué de deux matériaux différents. Le linteau affleure le nu du mur extérieur afin de ne pas retenir l’eau de pluie.

LITEAU : pièce de bois de section carrée, placée horizontalement pour supporter les tuiles ou les ardoises.

M

MÉGALITHE : pierre de grande taille, utilisée pour ériger des édifices préhistoriques. Les menhirs sont un seul mégalithe, les dolmens et cromlechs en sont des assemblages.

MODÉNATURE : ensemble des profils ou des moulures d’un édifice : leur proportion, leur disposition. De nombreux éléments, qui apparaissent comme décor sur les façades en pierres taillées, ont avant tout une fonction technique, structurelle ou de protection du mur contre les écoulements d’eau.

MOELLONS : pierres grossièrement taillées ou non, de petites dimensions. Elles servaient à construire les murs et étaient généralement enduites.

MORTIER : mélange constitué de sable et d’un liant (la chaux par exemple), servant à lier différents éléments.

N

NÉOLITHIQUE : (étymologie : pierre nouvelle) période de la préhistoire aux changements sociaux et économiques nombreux : domestication des animaux, sédentarisation, amélioration des techniques et de l’outillage.

O

OCULUS : petite baie circulaire ou ovale, sans fenêtre, ménagée dans un mur. Cette ouverture est très présente sur certaines granges pour l’éclairage et la ventilation. Entourée de brique ou de tuffeau, elle est souvent axée sur les entrées ou les pignons.

P

PAN : face d’un ouvrage de maçonnerie ou d’un toit.

PAREMENT : matériaux de construction : pierre, brique, bois, moellon, etc. visibles en façade.

PERCEMENT : ouverture ou passage dans un mur.

PIERRE SÈCHE : appareillage traditionnel d'une maçonnerie constituée de pierres posées les unes sur les autres sans aucun mortier.

PIERRE VUE : finition d'un mur où l'enduit affleure le nu des pierres, de façon à n'en laisser voir que les arêtes et les faces les plus saillantes.

PIGEONNÉE (TUILE) : manière de bloquer les tuiles au mortier de chaux pour éviter leur déplacement, fréquent en site exposé et pour les tuiles de faîtage et d'arêtier.

PIGNON : partie triangulaire d'un mur qui supporte les deux versants d'un toit. Par extension, mur qui supporte le pignon, en opposition au mur situé sous le versant, le mur gouttereau.

PLACAGE : revêtement d'une surface par un matériau plus résistant ou plus précieux.

PVC : acronyme anglais couramment utilisé du polychlorure de vinyle. Le polychlorure de vinyle est un plastique d'usage courant pour les volets. Il est prisé pour sa facilité de mise en œuvre et son peu d'entretien. Généralement utilisé blanc, sa version colorée, plus esthétique, se rencontre de plus en plus.

R

RAL : norme européenne de référence des couleurs à laquelle tous les fabricants de peintures et de matériaux colorés font référence.

RIA : bras de mer entrant dans les terres à l'embouchure d'un cours d'eau.

RIPISYLVE : végétation de bord de rive.

S

SOUBASSEMENT : partie inférieure d'un mur. En façade, le soubassement est souvent traité, jusqu'à hauteur des appuis de fenêtre, de façon plus robuste que le reste du parement, pour conforter l'assise d'un mur et le protéger des dégradations. Cette distinction de matériaux ou de traitement interfère dans la composition et l'esthétique de la façade.

SOUCHE DE CHEMINÉE : partie d'un conduit de fumée en maçonnerie qui émerge au-dessus de la couverture.

SUR LIT (MISE EN ŒUVRE) : construction d'un mur de pierres, où celles-ci sont disposées selon la cohérence de l'accolement de leurs faces inférieures et supérieures. À l'inverse, la mise en œuvre en parement prend en compte l'aspect visuel de la façade, ce qui implique des mortiers à prise plus forte.

T

TUILE EN TERRE CUITE : utilisée couramment dans l'architecture vendéenne, elle est utilisée pour des pentes de 28 à 35 %. Selon leur emplacement, on distingue les tuiles de courant, face concave vers le haut où court l'eau, et les tuiles de couvrant, face convexe vers le haut qui sont les plus vues.

. tuile canal : elle correspond aux types tuile creuse, tuile ronde et tuile tige de botte. Munie d'ergots, elle est alors appelée tuile canal à verrou.
. tuile stop : tuile de courant plate.
. tuile romane : tuile constituant le courant et le couvrant d'un seul bloc.
. tuile romane canal : tuile romane renforcée en son milieu par un bourrelet.

TOUT-VENANT : mélange brut des moellons, tels qu'ils ont été extraits d'une carrière et assemblés pour constituer le mur.

V

VIAIRE (TRAME OU RÉSEAU) : qui se rapporte aux voies de circulation.

VOLIGE : planches de bois, qui, posées en continu, supportent les tuiles ou les ardoises. La pose sur volige est plus stable que la pose sur liteaux (tasseaux de bois), mais aussi plus coûteuse.

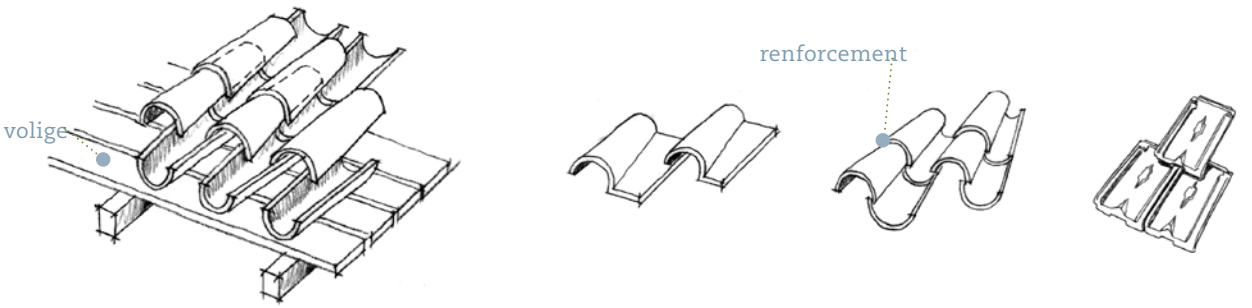

▲ **les différents types de tuile**

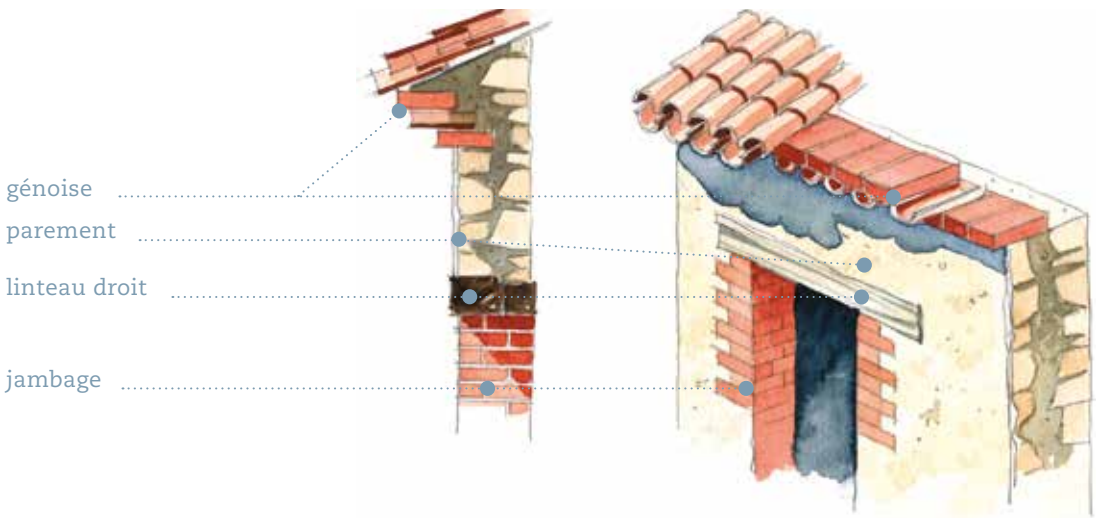

▲ **coupe sur génoise**

CARNET D'ADRESSES

MAIRIES, INTERCOMMUNALITÉS ET DÉPARTEMENT

Mairie d'Aizenay
Avenue de Verdun • BP 27 • 85 190 Aizenay • 02 51 94 60 46

Mairie de Bazoges-en-Paillers
1 place de l'Église • 85 130 Bazoges-en-Paillers • 02 51 07 73 32

Mairie de Beaufou
Place des Tilleuls • 85 170 Beaufou • 02 51 31 21 94

Mairie de Belleville-sur-Vie
Place de l'hôtel de ville • BP 3 • 85 170 Belleville-sur-Vie • 02 51 41 11 17

Mairie de Boulogne
4 rue Jacques Cauneau • 85 140 Boulogne • 02 51 40 54 65

Mairie des Brouzils
Place Pierre Monnereau • 85 260 Les Brouzils • 02 51 42 91 04

Mairie de Chauché
8 rue de la Petite Maine • 85 140 Chauché • 02 51 41 83 09

Mairie de Chavagnes-en-Paillers
Place des Justes • BP 12 • 85 250 Chavagnes-en-Paillers • 02 51 42 21 06

Mairie de la Copechagnière
Place Jean-Claude Audureau • 85 260 La Copechagnière • 02 51 41 30 33

Mairie de Dompierre-sur-Yon
20 rue du Vieux Bourg • 85 170 Dompierre-sur-Yon • 02 51 07 59 08

Mairie des Essarts
51 rue Georges Clemenceau BP 16 • 85 140 Les Essarts • 02 51 62 83 26

Mairie de la Ferrière
36 rue de la Chapelle • 85 280 La Ferrière • 02 51 40 61 69

Mairie de la Génétouze
Place de la Mairie • 85 190 La Génétouze • 02 51 31 65 65

Mairie de l'Herbergement
21 place de l'Église • 85 260 L'Herbergement • 02 51 42 81 74

Mairie des Lucs-sur-Boulogne
164 avenue des Pierres Noires • 85 170 Les Lucs-sur-Boulogne • 02 51 31 21 29

Mairie de la Merlatière
2 rue de la Tuilerie • 85 140 La Merlatière • 02 51 40 52 21

Mairie de Mormaison
13 rue Jean XXIII • 85 260 Mormaison • 02 51 43 91 66

Mairie de l'Oie
2 place de l'Église • 85 140 L'Oie • 02 51 66 03 36

Mairie du Poiré-sur-Vie
4 place du Marché • BP 4 • 85 170 Le Poiré-sur-Vie • 02 51 31 80 14

Mairie de la Rabatellière
3 rue de l'Étang • 85 250 La Rabatellière • 02 51 42 22 01

Mairie de Rocheservière
place de la Mairie • 85 620 Rocheservière • 02 51 94 90 35

Mairie de Saint-André-Goule-d'Oie
13 rue de la Madone • 85 250 Saint-André-Goule-d'Oie • 02 51 42 60 61

Mairie de Saint-André-Treize-Voies
1 rue de la Mairie • 85 260 Saint-André-Treize-Voies • 02 51 42 80 65

Mairie de Saint-Denis-la-Chevasse
6 rue Abbé Pierre Arnaud • 85 170 Saint-Denis-la-Chevasse • 02 51 41 48 48

Mairie de Saint-Fulgent
20 rue Nationale • 85 250 Saint-Fulgent • 02 51 42 62 26

Mairie de Saint-Martin-des-Noyers
28 rue de l'Église • 85 140 Saint-Martin-des-Noyers • 02 51 07 82 60

Mairie de Saint-Philbert-de-Bouaine
10 rue de la Mairie • 85 660 Saint-Philbert-de-Bouaine • 02 51 41 91 17

Mairie de Saint-Sulpice-le-Verdon
3 rue de la Colonne • 85 260 Saint-Sulpice-le-Verdon • 02 51 42 80 81

Mairie de Sainte-Cécile
1 place de la Mairie • 85 110 Sainte-Cécile • 02 51 40 24 07

Mairie de Sainte-Florence
6 rue Gaston Chaissac • 85 140 Sainte-Florence • 02 51 66 01 01

Mairie de Saligny
6 rue Croix aux Pages • 85 170 Saligny • 02 51 41 12 05

Communauté de Communes Vie et Boulogne
24 rue des Landes • 85 170 Le Poiré-sur-Vie • 02 51 31 60 09

Communauté de Communes du Pays des Essarts
51 rue Georges Clemenceau • BP 46 • 85 140 Les Essarts • 02 51 62 95 62

Communauté de Communes du Canton de Rocheservière
Maison de l'Intercommunalité • 21 rue du Péplu • 85 620 Rocheservière • 02 51 94 94 28

Communauté de Communes du Canton de Saint-Fulgent
2 rue Jules Verne • BP 8 • 85 250 Saint-Fulgent • 02 51 43 81 61

La Roche-sur-Yon Agglomération
54 rue René Goscinny • 85 000 La Roche-sur-Yon • 02 51 05 57 79

Conseil Général de la Vendée
40, rue du Maréchal Foch • 85 923 La Roche-sur-Yon CEDEX 9 • 02 51 34 48 48

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS

ADILE de la Vendée
Association Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie de la Vendée
143 Bd A. Briand • 85 000 La Roche-sur-Yon • 02 51 44 78 78 • www.adil85.org

APJV
Association des Parcs et Jardins de Vendée
Prieuré de Réaumur • 85 700 Réaumur

CAUE de la Vendée
Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée
Maison du Tourisme et de l'Architecture • 45 Bd des États-Unis • CS 40 685 • 85 017 La Roche-sur-Yon CEDEX
02 51 37 44 95 • www.caue85.com

Chambre d'Agriculture de la Vendée
Maison de l'Agriculture • 21 Bd Réaumur • 85 013 La Roche-sur-Yon CEDEX • 02 51 36 82 22 • www.agri85.fr

CROA des Pays de la Loire
Conseil Régional de l'Ordre des Architectes des Pays de la Loire
L'Île Rouge • 17 rue La Noue Bras de Fer • 44 200 NANTES • 02 28 20 04 00 • www.architectes.org

Espace Info Énergie de la Vendée
3 rue du Maréchal Juin • 85 000 La Roche-sur-Yon • 02 51 08 82 27 • eie85@eiepdl.fr

Fondation du Patrimoine – délégation de la Vendée
34 rue Gaston Ramon • BP 104 • 85 003 La Roche-sur-Yon CEDEX • 09 60 15 41 02 • www.fondation-patrimoine.org

Maisons Paysannes de France
maisons.paysannes@wanadoo.fr • www.maisons-paysannes.org

STAP/ABF
Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine/Architectes des Bâtiments de France
31 rue Delille • 85 000 La Roche-sur-Yon • 02 53 89 73 00

Subdivision de la DDTM de La Roche-sur-Yon
19 rue Montesquieu • BP 60 827 • 85 021 La Roche-sur-Yon CEDEX • 02 51 44 32 32

Subdivision de la DDTM des Herbiers
ZAC de la Tibourgère • 2 rue de l'Oiselière BP 139 • 85 501 Les Herbiers CEDEX • 02 51 91 01 62

Vendée Eau
57 rue Paul Émile Victor • CS 90 041 • 85 000 La Roche-sur-Yon • 02 51 24 82 00 • www.vendee-eau.fr

Vieilles Maisons Françaises
www.vmf.net

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR L'ARCHITECTURE

- **Enduits à la chaux naturelle**, CAUE de la Vendée, 2011.
- **L'enduit prêt à gâcher**, CAUE de la Vendée, 2009.
- **Le logement accessible**, CAUE de la Vendée, 2011.
- **La ventilation pour la maison individuelle**, CAUE de la Vendée, 2011.
- **Fraîcheur sans clim', le guide des alternatives écologiques**, Thierry SALOMON, Claude AUBERT, Terre vivante, 2004.
- **L'habitat écologique, quels matériaux choisir ?**, Friedrich KUR, Terre vivante, 2002.
- **25 maisons individuelles**, Christine DESMOULINS, AMC, Éditions du Moniteur, 2002.
- **La maison de Pays, acheter, restaurer, aménager**, René FONTAINE, Guides pratiques Seghers, 1977.
- **Les couleurs de la France, Maisons et Paysages**, Jean-Philippe & Dominique LENCLOS, Éditions du Moniteur, 1982.
- **Le patrimoine des communes de la Vendée** — Pays de la Loire, Flohic Éditions, 2001.
- **Le guide de l'habitat sain**, Drs Suzanne et Pierre DEOUX, Éditions Medieco, 2002-2004.
- **La conception bioclimatique, des maisons confortables et économes**, Samuel COURGEY & Jean-Pierre OLIVA, Éditions Terre Vivante, 2006-2007.
- **Habitat passif et basse consommation, Principes fondamentaux — Étude de cas — Neuf et rénovation**, Philippe LEQUENNE & Vincent RIGASSI, Éditions Terre Vivante, 2011.
- **La rénovation écologique, Principes fondamentaux — Exemples de mise en œuvre**, Pierre LEVY, Éditions Terre Vivante, 2010.

SUR L'ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL

- **Planter dans la Plaine, Planter dans le Marais Poitevin, Planter dans le Bocage, Planter dans le Littoral et Planter dans le Marais Breton**, dépliants et affiches, CAUE de la Vendée, 2011.
- **La biodiversité au jardin**, CAUE de la Vendée, 2010.
- **Grandes idées pour petits jardins, concevoir, aménager, décorer**, Octopus Publishing Group Limited/Hachette-Livre, 2003.
- **Le Jardin, une source inépuisable d'inspiration**, Terence CONRAN, Dan PEARSON, Librairie Gründ, 1998.
- **La couleur au jardin**, Andrew LAWSON, La Maison Rustique, 1997.
- **Grande Encyclopédie des Plantes et Fleurs de Jardins**, Larousse-Bordas, 1997.
- **Planter des haies champêtres**, Christian COGNEAUX et Bernard GAMBIER, Librairie Rouergue, 2009.
- **Aménagements écologiques au jardin**, Brigitte LAPOUGE-DEJEAN et Serge LAPOUGE, Éditions Terre Vivante, 2010.

POUR ALLER PLUS LOIN

DANS LA MÊME COLLECTION

- **Bien construire dans le Talmondais**, Conseil Général de la Vendée, CAUE de la Vendée, 2005.
- **Bien construire dans le Pays de Pouzauges**, Conseil Général de la Vendée, CAUE de la Vendée, 2006.
- **Bien construire dans le Pays de Beauvoir-sur-Mer**, Conseil Général, CAUE de la Vendée, 2007.
- **Bien construire dans le Pays de Vendée, Sèvre, Autise**, Conseil Général, CAUE de la Vendée, 2008.
- **Bien construire dans le Pays de Luçon**, Conseil Général, CAUE de la Vendée, 2009.
- **Bien construire dans le Sud Vendée**, Conseil Général, CAUE de la Vendée, 2013.
- **Conseils pratiques pour bien construire** — édition 2015, Conseil Général, CAUE de la Vendée, 2014.
- **Bien construire entre Sèvre et Maine**, Conseil Général, CAUE de la Vendée, 2014.
- **Bien construire sur le Littoral Vendéen**, Conseil Général, CAUE de la Vendée, 2014.

GLOSSAIRE

ABF Architecte des Bâtiments de France

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement.

ANAH Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.

AVAP Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

CAPEB Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.

CAUE DE LA VENDÉE Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée.

CNOA Conseil National de l'Ordre des Architectes.

CROA Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles.

FFB Fédération Française du Bâtiment.

FNCAUE Fédération Nationale des CAUE.

IGN Institut Géographique National.

MPF Maisons Paysannes de France.

OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

ORAH Opération de Réhabilitation Architecturale de l'Habitat.

PACT VENDÉE Association Vendéenne pour l'Amélioration du Logement.

PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

PDU Plan de Déplacement Urbain.

PLU Plan Local d'Urbanisme.

POS Plan d'Occupation des Sols.

PPRI Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

SCoT Schéma de Cohérence Territoriale.

STAP Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.

SRU (LOI) Solidarité et Renouvellement Urbain.

SyDEV Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée.

TA Taxe d'Aménagement.

URCAUE des Pays de la Loire Union Régionale des CAUE des Pays de la Loire.

VENDÉE TOURISME de la Vendée Comité Départemental du Tourisme de la Vendée.

ZPPAUP Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

"Bien construire entre Boulogne, Maine & Vie" est le neuvième numéro d'une collection du Conseil Général de la Vendée, réalisée par le CAUE de la Vendée, avec la participation des élus et du personnel des Communes, des Intercommunalités et des Cantons et des architectes.

Ce numéro a été élaboré à partir du travail de l'Agence Vu d'Ici, Paysagistes et du cabinet A.A.R.P. Patricia JAUNET, Architecte du Patrimoine.

Le CAUE de la Vendée tient à remercier l'ensemble des professionnels, agents, partenaires, architectes, services du Conseil Général, qui a participé à cet ouvrage.

Nota Bene :
Certains sites et lieux mentionnés dans cet ouvrage sont des propriétés privées.
Merci de respecter l'intimité de leurs propriétaires respectifs.

Analyse paysagère et architecturale : Agence Vu d'Ici et A.A.R.P. Patricia JAUNET.
Conception/réalisation : Agence Vu d'Ici et A.A.R.P. Patricia JAUNET, CAUE de la Vendée.
Crédits photographiques : ©Agence Vu d'Ici et A.A.R.P. Patricia JAUNET, CAUE de la Vendée, Patrick MIARA ;
Photographies aériennes : ©ECAV Aviation, Michel BERNARD.
Illustrations : ©Agence Vu d'Ici et A.A.R.P. Patricia JAUNET, CAUE de la Vendée, Jean-Pierre ARCILE.
Portraits des Conseillers Généraux : ©Patrick DURANDET, Photothèque Conseil Général de la Vendée.

Imprimé en décembre 2014 par l'imprimerie VAL PG (44).
ISBN : 978-2-918010-27-2
Dépôt légal : 3e trimestre 2014.

ABONNEZ-VOUS
AUX PUBLICATIONS DU CAUE DE LA VENDÉE

Les publications du CAUE de la Vendée, dans le cadre de ses missions de sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère, sont gratuites et à votre disposition sur simple demande.

Si vous souhaitez être informé des dernières parutions du CAUE de la Vendée, inscrivez-vous gratuitement pour recevoir un courriel d'alerte
votre E-mail : .....

Si vous souhaitez recevoir automatiquement un exemplaire papier des dernières parutions du CAUE de la Vendée, merci de remplir le formulaire ci-dessous. Cette offre **est valable un an** à partir de la date de signature.

Je souhaite recevoir les publications suivantes :

- ☐ sur l'architecture
- ☐ sur l'urbanisme
- ☐ sur le paysage
- ☐ la collection "Bien construire"
- ☐ toutes les publications du CAUE

Les publications sont disponibles à la lecture ou au téléchargement sur notre site internet **www.caue85.com**

Vos coordonnées :
Structure *(facultatif)* : .....
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse complète : .....
.....
E-mail : .....

Merci de renvoyer ce formulaire rempli à :

M^me^ Stéphanie KILL, documentaliste,
CAUE de la Vendée, 45 boulevard des États-Unis, CS 40 685, 85 017 la Roche-sur-Yon CEDEX

Fait à : Le :
Signature :

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, ces informations sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans notre fichier de liste de diffusion. Ces données vous concernant ne seront pas transmises à nos partenaires.
Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès du CAUE de la Vendée.

Si vous souhaitez ne plus recevoir d'e-mail ou de publication, vous pourrez à tout moment nous écrire sur papier libre au CAUE de la Vendée – 45 boulevard des États-Unis – CS 40 685, 85 017 La Roche-sur-Yon CEDEX

VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

caue
DE LA VENDÉE